

LE COURRIER

Montmagny
L'Islet

81^{ème} année — 10 sous le numéro

MONTMAGNY, JEUDI, LE 9 SEPTEMBRE 1965

No. 12

Premier-Montmagny

**Un
dialogue
franc et
sincère**

La Paroisse devra payer plus cher l'eau qu'elle achète de la Ville

(LIRE EN PAGE 4)

(Lire en page 8-9)

Début des cours de préparation au mariage, le 14 septembre

Les responsables du Service Local de Préparation au Mariage invitent cordialement tous les jeunes gens et jeunes filles se fréquentant sérieusement à se joindre à eux pour la prochaine série de cours débutant le 14 septembre.

Des centaines de cou-

ples témoignent leur appréciation pour ces cours qui les ont tant aidés. Pourquoi ne serez-vous pas du nombre? Un accueil chaleureux est réservé à tous.

LIEU: Ecole Louis Jacques Casault.

DATE: Mardi, le 14 septembre à 8 hres p.m.

Pour de plus amples informations, veuillez avoir l'obligeance de communiquer avec les responsables suivants: Céline Létourneau: 248-2944 et Pierre Roy: 248-0667.

Tournoi annuel de pétanque, dimanche

C'est en effet dans trois jours que se tiendra dans notre ville le troisième tournoi de pétanque ou-

vert à tous les amateurs de ce sport.

LE TOURNOI

Le tournoi débutera à midi précis sur les terrains de l'Ecole Beaubien, route Trans-Canada, et se poursuivra à cet endroit jusqu'à 6 h. p.m. Des équipes venant des comités de l'Islet, Montmagny, Bellechasse, et Lévis sont inscrites et s'affronteront au cours de l'après-midi dans des rondes éliminatoires.

LES FINALES

Après un goûter servi à 6.15 p.m. au Centre Sportif "Le Bûcheron", les finales du tournoi se dérouleront à 7 h. sur les terrains de ce club. Une soirée récréative est à l'affiche dimanche soir afin de couronner les champions et faire la distribution des prix.

Nul doute que la population verra suivre les péripéties de ce tournoi qui a élargi ses cadres cette année. Nous souhaitons à tous la meilleure des chances.

**La piscine a
accueilli 13,673
personnes
durant l'été**

(LIRE EN PAGE 3)

La Ville met sur pied un bureau de revision

(LIRE EN PAGE 5)

Les courses cyclistes débuteront à 1 h. dimanche, le 12

Les jeunes cyclistes de Montmagny veulent prouver que leur génération est capable de participer à des compétitions et essayer de riva-

liser avec ceux qui viendront de l'extérieur.

Malheureusement, il n'y a pas assez d'organiseurs en province pour donner des spectacles de ce genre. Il faudra faire mieux dans l'avenir si l'on veut réussir à former une jeunesse saine et forte par le sport purement amateur.

Les deux équipes de Montmagny, les inter-collégiales qui représenteront le Gymnase de l'école Casault et les plus jeunes de classe inter-collégiale "E" du Club Cyclotouriste de Montmagny participeront à la compétition de dimanche.

Nous demandons à la population de venir encourager ces jeunes magnymontois. Le départ aura lieu sur les terrains de la Cie Duplan.

La classe junior qui viendra participer à cette course sera en partie composée de jeunes qui ont participé à la grande course de Portneuf dimanche dernier. Nous espérons avoir 25 à 30 participants dans cette compétition. Les deux compétitions se dérouleront en circuit fermé. Voici le parcours: 4^{ème} rue - Ste-Brigitte - 7^{ème} rue - 5^{ème} avenue.

Les trophées seront offerts par le Centre Sportif "Le Bûcheron", M. Roger Montminy et le Stadacona Sied Dog Club.



PAS ENCORE... — Ce n'est pas encore la chasse aux oies sur les îles mais un tournoi de "tir au pigeon d'argile" qui avait lieu récemment dans les cadres

du festival de l'Île-aux-Grues. La chasse aux oies..., se sera lorsque les ors de l'automne apparaîtront...



Les cours ménagers agricoles mis à la disposition des jeunes filles des comtés de l'Islet, Montmagny, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata viennent de se terminer à l'Institut de Technologie agricole de Ville La Pocatière. Ces cours étaient sous l'habile direction de Mlles Diane Martel et Claudette Banville. De gauche à droite: Mlle D. Martel, M. Maurice Dirren, M. Maurice St-Pierre, M. Donat Grégoire, directeur, l'abbé Georges-Henri Roy, Mme Maurice Dirren, et Mlle C. Banville. 21 étudiantes ont reçu leur diplôme, se sont: Mlles Yolande Bernard, Ste-Euphémie, 72.4%; Louise Bernier, Cap St-Ignace, 84.4%; Monique Bernier, Limoilou, 86.3%; Gisèle Boulanger, St-Mathieu de Rimouski, 75.8%; Martine Chouinard, St-Pam-

phile, 85%; Pauline Chouinard, St-Adalbert, 85%; Géralda Desrosiers, Ste-Félicité, 86.6%; Pauline Dumont, St-Benoît de Packington, 78.5%; Gilberte Groleau, St-Jules de Beauce, 76.8%; Clémence Huard, St-Godfroy de Bonaventure, 76.7%; Jeannine Hunter, Ste-Lucie, 62.3%; Ghislaine Jalbert, Montmagny, 66.4%; Monique Lavoie, St-Émile D'Auclair, 78.7%; Louise Lebel Tourville, 87.2%; Colombienne Lebreux, St-René Goupil, 73.3%; Angéline Mercier, Ste-Euphémie, 60%; Denise Morin, Ste-Hélène, 79.2%; Louise Normand, St-Eugène, 69.4%; Régine Proulx, Trinité des Monts, 67%; Hélène Simard, St-René Goupil, 82%; Thérèse Thibault, Cacouana, 80%. Félicitations à toutes.

Mgr Desrochers au 10ième anniversaire du Richelieu La Pocatière, ce soir

LA POCATIERE — Son Excellence Mgr Bruno Desrochers évêque du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et M Armand Beaupré, président général de la Société Richelieu seront les hôtes d'honneur du Club Richelieu de La Pocatière, jeudi

soir le 9 septembre, à l'Ecole Sacré-Coeur à l'occasion du 10e anniversaire du Club Richelieu de cette ville. Les Richelieu du Club de Rivière-du-Loup assisteront en nombre imposant puisqu'ils sont les parrains du Club jubilaire. De très for-

tes délégations sont attendues des Clubs Richelieu de Saint-Pascal, Trois-Pistoles, Cabano, Notre-Dame-du-Lac et Montmagny.

Un vin d'honneur sera servi à 6 hres et le souper sera sous la présidence de M. Jean-Baptiste Toussaint, de St-Jean Port-Joli. M. Charles - Eugène Pelletier, gouverneur régional, de Trois-Pistoles, aura l'honneur de présenter le conférencier M. Armand Beaupré, président général alors que M. Jean-Paul Pérusse, membre fondateur et ancien président du Club de La Pocatière et de St-Pascal, remerciera M. Armand Beaupré, conférencier invité.

Gagnantes

Mardi, le 10 août dernier, avait lieu à l'occasion d'une assemblée spéciale des Fermières, le tirage des noms des gagnantes du concours de costumes d'époque organisé à l'occasion des fêtes du centenaire de la mort d'Etienne-Pascal Taché.

Tous ceux et celles qui, à cette occasion avaient porté des costumes d'époque avaient droit au tirage qui fut fait par M. Denis Gaudreau, président du comité des fêtes.

Le sort a favorisé Mlles Georgette Gauthier, Claudette Gaudreau, Maria Collin, Diane Boulet, Jeannine Corneau, Henriette Taschereau et Mmes Bertrand Bard, Thaddée Marois, Maurice Dubé et Jacques Caron.

Emplois disponibles

Voici les offres d'emplois pour cette semaine :

NOTRE REGION

- Des facteurs et commis des Postes pour Montmagny au salaire de \$4,155. au début.
- Une cuisinière pour une maison de pension.
- Des serveuses de table pour restaurants de Berthier et Montmagny.
- Des ramasseurs et ramasseuses de patates d'expérience, âgés de 18 ans et plus.
- Des aides-familiales compétentes.
- Une personne sérieuse pour travailler comme ménagère, au salaire de \$18. par semaine pour une famille de l'Islet.
- Un diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, en lait nature.
- Un commis de bureau bilingue possédant une 12ième année et quelques années d'expérience.
- Deux techniciens diplômés en électricité, dont un avec connaissance du dessin.
- Un jeune homme possédant une 12ième année commerciale pour une industrie de la région.
- Des jeunes gens âgés de 21 à 27 ans possédant au moins une 12ième année pour des compagnies de finance.

EN DEHORS

- Des empaquetteuses de légumes à Napierville. Salaire de \$0.70 l'heure.
- Des aides-familiales pour deux familles de Québec au salaire de \$20. à \$25. par semaine. Travail à l'année.
- Des travailleurs de la forêt pour différentes régions de l'Ontario.
- Une personne sérieuse pour garder deux enfants à Montréal pendant une période de trois semaines. Salaire de \$30. par semaine.
- Deux apprentis-soudeurs pour emploi à La Pocatière.
- Des policiers pour la Sûreté Provinciale et la Ville de Montréal.
- Vingt-cinq techniciens - machinistes pour une cie de Montréal.
- Des mécaniciens d'auto.
- Des électriciens possédant licence "C".
- Des machinistes.

Des travailleurs de la forêt pour la cie Internationale de Papier, division du St-Maurice et de Maniwaki, de même que pour la Cie Consolidated Paper et Anglo Pulp & Papier, région de Forestville.

Nous avons également une liste d'emplois vacants dans un grand nombre de métiers spécialisés, administratifs et professionnels dans divers centres de la Province de Québec.

AUX EMPLOYEURS

- Une jeune fille bilingue possédant un cours commercial et un peu d'expérience en classement, offre ses services en fonction de secrétaire.
- Deux techniciens diplômés avec expérience en mécanique-auto et menuiserie disponibles immédiatement.
- Nous avons aussi un bon nombre de chercheurs d'emplois possédant expérience dans divers métiers.
- Tout employeur intéressé à embaucher ces candidats est prié de communiquer avec nous.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous sommes en mesure de fournir toutes les informations nécessaires aux personnes désireuses de suivre des cours de formation professionnelle, afin d'améliorer leur situation.

Pour informations supplémentaires, veuillez vous adresser le plus tôt possible au Bureau National de Placement au numéro de téléphone 248-1102.

Comment constituer un fonds d'instruction?

De nos jours, une police-instruction est une chose indispensable. La police-instruction de la Sun Life Assurance Company of Canada est la police idéale pour vous aider à garantir l'avenir de vos enfants. Au moyen de l'assurance Sun Life, constituez un fonds pour leur instruction. Sans vous engager de quelque façon, permettez-moi de vous montrer à quel point cela est facile.

René Adam

Trois-Saumons Tél.: 247-5624

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

MONTMAGNY TIRE SHOP

Vulcanisation — Ressemelage
RUE ST-IGNACE — Tél.: 248-0202
Spécialités: Pneus neufs DUNLOP et pneus d'hiver Silent Traction Rib.
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

PERRUQUES Toupets - Tresses

Pour dames et messieurs, en cheveux naturels, sur mesures et entièrement faits à la main.

Salon Adrien de Paris

Tél.: 522-8019 Atelier: 527-6516
2571 Ménard, Ste-Foy, QUEBEC

Besoin d'argent en vitesse?

\$50. à \$2,500.

ou plus

Pour toute raison valable

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

51 St-Jean-Baptiste — Tél.: 248-1375 — Montmagny



Tél.: rés. 248-1595
bur. 248-1611

Jean-Paul Morin

Entrepreneur de chemins d'été et d'hiver — Pavage en asphalte avec machine à étendre — Excavation et remplissage — Vente, posage et taillage de gazon en rouleau.
Avenue Valcourt-Nord MONTMAGNY



LEMIEUX & PROULX ENR.

Case Postale 11 98, Rue St-Jean-Baptiste Montmagny

GROS ET DETAIL

Bois — Matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Tél.: 248-3400

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollander"

La Paroisse devra payer plus cher l'eau qu'elle achète de la Ville

La paroisse de St-Thomas devra payer dorénavant plus cher l'eau qu'elle achète à la Ville. C'est ce qui ressort du règlement no 281 proposé par l'échevin Denis Gaudreau, appuyé par l'échevin J.-B. Painchaud. Voici la teneur de ce règlement.

ATTENDU que la Ville de Montmagny a conclu une entente avec La Municipalité de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, le 21 février 1956, pour la fourniture d'eau à raison de 0.15 le mille gallons;

ATTENDU que cette entente est expirée depuis le 10 août 1965, par suite d'un avis expédié à la Municipalité à cet effet;

ATTENDU qu'il y a lieu de passer une nouvelle entente; Il est RESOLU à l'unanimité d'adopter le règlement 281 ordonnant et décrétant ce qui suit:

1° La Ville de Montmagny s'engage et s'oblige à fournir à la Municipalité de St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, l'eau nécessaire à l'approvisionnement du réseau de distribution de la Municipalité, à l'est du territoire de la Ville à raison de 0.25 le mille gallons, payable par la Municipalité à la Ville, les premier janvier, avril, juillet et octobre de chaque année, suivant le compte produit par la Ville à la Municipalité, et calculé suivant la consommation inscrite au compteur.

2° La Municipalité s'engage et s'oblige à payer dans les trois mois de la production du compte, le montant de la facture, et ainsi de suite pour la durée de la convention. Tout paiement devra être effectué à la Ville avant la réception du compte suivant, à défaut de quoi le montant dû portera intérêt au taux de six pour cent l'an, (6%)

3° La Municipalité s'engage et s'oblige de plus, à payer à la Ville de Montmagny, une charge fixe, annuelle, de cinq cents dollars (\$500.00) le premier janvier de chaque année, le premier versement devant se faire le premier janvier 1966 et les autres successivement avec intérêt au taux de 6%, pour loyer de la chambre de compteurs et accessoires, et la Ville de Montmagny assume l'entretien et la réparation de la dite chambre.

4° Le surintendant de l'aqueduc ou toute personne mandatée par la Ville de Montmagny, aura droit d'accès, de surveillance et de contrôle sur tout ce qui pourra concerner la distribution de l'eau, tant à la chambre du compteur que sur le territoire desservi dans la Municipalité.

5° La Ville de Montmagny ne garantit en aucun temps la force de débit ou de pression du service d'eau.

6° La Municipalité s'engage et s'oblige à ce qui suit:

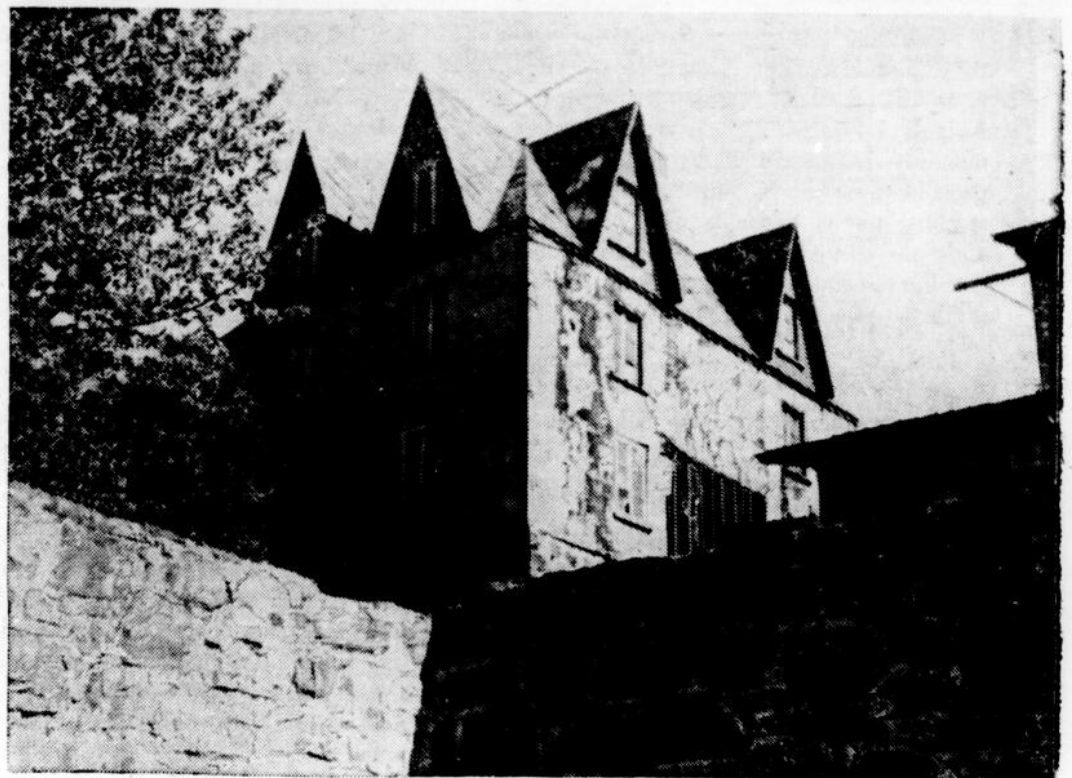
a) Fournir l'eau aux seules personnes concernées dans le territoire actuellement desservi;

b) Faire usage de l'eau de façon à ne pas affecter indûment le service en général;

c) Maintenir son installation en bon état et éviter les fuites d'eau;

d) Eviter de laisser couler l'eau pour prévenir la gelée dans les conduits et généralement respecter en tout temps les conditions du contrat et les règlements régissant les services d'aqueduc et d'égoût.

7° Le présent contrat est pour une durée de cinq (5) ans, à compter du 1er janvier 1966 au 31 décembre 1970, et se renouvellera par tacite reconduction à moins d'un avis écrit de six mois avant la date d'expiration du contrat, ou en



TEMOIN DU PASSE — Le moulin Louis Couillard qui se dresse sur un promontoire surplombant le Bassin, près

des Chutes de la Rivière-du-Sud à Montmagny.

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

tout temps, d'un commun accord.

8° Autoriser le maire M. J. Adrien Collin à signer tous documents pour donner effet aux présentes.

9° Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Fermeture d'une partie de la 5ième rue

ATTENDU que la Ville de Montmagny est propriétaire du lot 290-237, étant le 5ième Rue;

ATTENDU que le lot 290-237 n'est pas utilisé, sur toute sa profondeur, comme rue;

ATTENDU que l'extrémité est de la 5ième Rue est bornée à une partie du lot 147 et qu'il y a impossibilité d'en faire le prolongement;

ATTENDU qu'aucun propriétaire n'est affecté par la fermeture d'une partie de la 5ième Rue;

ATTENDU que ce morceau de terrain est inutilisable pour la Municipalité;

Il est RESOLU à l'unanimité d'adopter un règlement décrétant et ordonnant ce qui suit:

1° Une partie du lot deux cent trente-sept, subdivision du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-dix (P. 290-237) est fermée à la circulation. Cette partie de rue se décrit

comme suit:

Une lisière de terrain, étant le prolongement de la 5ième Rue bornée vers le nord au lot 290-200, vers l'est à une partie du lot 147, vers le sud à une partie du lot 290-199 et vers l'ouest au résidu du lot 290-237, mesurant dans la ligne nord quarante-sept pieds (47'), dans la ligne est cinquante-et-un pieds (51'), dans la ligne sud vingt-deux pieds (22') et dans la ligne ouest cinquante pieds (50') pour une superficie de

2° Cette lisière de terrain ne sera plus utilisée comme rue et le 5ième Rue se terminera vers l'est au point de rencontre du prolongement des lignes ouest des lots 290-199 et 290-200.

3° Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Assemblée des Fermières

L'assemblée mensuelle des Fermières se tiendra à la salle de l'hôtel-de-ville mardi prochain, le 14 septembre à 2 hres p.m.

Chaque fermière est priée d'être présente.

Epluchette

Samedi soir à 8 h. 30 il y aura épluchette de blé d'Inde à la Légion Royale Canadienne. Tous les membres et leurs invités seront les bienvenus.

La piscine a accueilli 13,673 personnes cet été

RAPPORT DE L'ÉTÉ 1965

Ce fut pour moi un réel plaisir de diriger les activités à la piscine durant la saison 1965 et d'assurer un bon fonctionnement du matériel qui m'a été confié. Je remercie tous ceux qui m'ont secondé dans ma tâche et tout spécialement MM. Wellie Marchand, Claude Marchand, Benoît Fradette, Gaëtan Pelletier, Réjean Nicole, Jean-Pierre Huppé, Milles May Belle, Gisèle Doré. Sans eux la tâche aurait été impossible. Je remercie également tous ceux qui ont contribué fi-

nancièrement au succès de cette saison. Grâce à eux les jeunes ont pu s'amuser cet été. Enfin, je remercie tous ceux qui ont fréquenté la piscine pour leur bonne tenue et leur souci de respecter les règlements.

La température ne nous a pas tellement favorisés et je souhaite des étés plus éléments à l'avenir. L'équipe des moniteurs et moi-même avons fait tout notre possible pour organiser des cours de natation, un gala aquatique et des compétitions afin de rendre la fréquentation de la piscine plus agréable. J'espère que

tous les adeptes de la natation s'y sont plus. Au revoir, à l'an prochain.

FREQUENTATION DE LA PISCINE

La piscine a été fréquentée par 13,673 personnes entre le 5 juillet et le 1er septembre.

REVENUS ET DEPENSES

Les usagers de la piscine ont versé \$570.43 duquel nous avons soutiré \$178.79 en salaires et \$20.00 pour récompenser les aides bénévoles qui se sont dévoués sans relâche. Le solde de \$371.64 a été remis au comité des Loisirs. Michel Huppé, Instructeur.

Vous vêtir c'est bien... mais vous vêtir à la

Mercerie Chez Georges c'est encore mieux

42, rue St-Jean Baptiste

Semi-Ready et Lombardi
Habits sur mesure

Tél.: 248-0215



Rembourrage

Réparation de meubles de tous genres
Manufacturier de meubles sur commande
Salle d'échantillon ouverte tout les soirs
Plan budgétaire facilitant vos paiements.

Les Ateliers Mercier Enr.

82, Ste-Brigitte

Tél.: 248-3535

Montmagny

Meubles de salon,
fauteuils,
Provincial Italien,
Provincial Français,
Colonial, Moderne,

EDITORIAL**Un dialogue franc et sincère**

Le 14 septembre prochain s'ouvrira la quatrième et dernière partie du Concile Vatican II. Convoqué par le "bon pape" Jean en octobre 1962, il a suscité une immense espérance dans le cœur de tous ceux que préoccupe la spiritualité de notre monde et la mission de l'Eglise catholique.

Selon une des expressions pittoresques coutumières à Jean XXIII, le Concile a pour but premier "de faire entrer de l'air frais dans l'Eglise". Fin psychologue, connaissant la nature humaine à fond, le pape Jean savait la lourde tâche qui l'attendait; on ne bouscule pas en quelques mois des siècles de traditions, sans doute excellentes et louables, mais qui cadraient mal avec le mode de vie du XXIème siècle.

Paul VI qui a repris l'oeuvre conciliaire de Jean XXIII, peut-être avec moins de pittoresque et d'inédit, mais tout autant de profondeur et de sincérité, a imprimé de son caractère et de sa personnalité la seconde partie du concile. "L'Eglise, vient de déclarer Paul VI, a deux manières de rester jeune: la première, tendue vers l'extérieur, est de s'approcher du monde qui l'entoure, d'en assumer le langage, les coutumes, la mentalité, tant que cela est compatible avec la nature et la mission de l'Eglise, de s'historiciser. La seconde tendue vers l'intérieur, est de chercher en elle-même, la

vitalité inépuisable de sa vérité et de sa richesse spirituelle".

Voilà, défini en quelques mots, l'esprit et l'élan que le pape veut donner à cette dernière partie du Concile. On remarquera qu'il n'est pas demandé au monde de s'adapter à l'Eglise, mais à l'Eglise de s'adapter au monde. Dans l'esprit du berger, le monde n'est plus ce "repaire de loups" qu'il fallait fuir à tout prix et dont les moindres manifestations devenaient contraires ou du moins suspectes à l'Eglise. Trop longtemps, l'Eglise a plus ou moins boudé le monde, trop longtemps on a confondu "l'empire de Satan" que le Christ a plusieurs fois dénoncé, avec le monde qui est oeuvre du Créateur, donc oeuvre d'amour...

Au lieu de le fuir, de le dénoncer vainement du haut de la chaire, l'Eglise a choisi, comme le Christ, de le pénétrer, de l'aimer, d'assumer avec lui, tout en l'aidant, ses joies, ses peines et ses souffrances. L'Eglise n'est plus à part dans la vie de l'homme; elle ne se contentera plus de lui apporter un réconfort spirituel, si important soit-il. L'Eglise se rejoindra, souffrira et pleurera avec l'homme; elle deviendra partie intégrante de sa vie. Son action sera plus qu'une somme de principes et de directives. L'Eglise fera plus que donner à l'homme les moyens de

se sauver; elle s'acheminera avec lui vers la maison du Père.

Cet appel de Paul VI dont la réception conditionnera définitivement Vatican II, doit être entendu par toute l'Eglise, c'est-à-dire prêtres et laïcs. D'une part comme de l'autre, nous devons reconcer à bien des habitudes et surtout à un mode de vie religieuse qui nous est apparu longtemps immuable. Il faudra que les réformes spectaculaires fassent maintenant place au plutôt favorisent un changement plus intime et intérieur. Changement profond et réel qui rendra possible et appellera le dialogue entre le clergé et les laïcs.

Tous deux travaillant pour la même cause, celle de l'Eglise, devront admettre que nul ici-bas ne peut se décerner le diplôme de l'infailibilité, que le prêtre a définitivement besoin du laïc et vice-versa. Un dialogue sincère, franc et sans arrière-pensée entre ces deux groupes essentiels de l'Eglise; Vatican II ne provoquerait que cela, que déjà son influence aura été capitale pour la vie future de l'Eglise.

Le reste viendra par surcroît, puisque la sincérité et la franchise auront ouvert toutes grandes les dignes de la "vitalité inépuisable de la vérité et de la richesse spirituelle".

Gaston BOUCHER.

FAITS ET ATTITUDES

"Opération blocage"

Depuis quelques temps déjà les journaux prédisaient un "réveil rural" à travers la province et particulièrement dans la région du Lac St-Jean. Ce "réveil" vient de se manifester avec force en fin de semaine dernière par l'opération blocage de routes.

Vendredi soir dernier, les cultivateurs du comté de Kamouraska étudiaient la possibilité d'imiter leurs "collègues" du Saguenay. Apparemment, il n'en fut rien...

Loin de nous l'idée que la situation des cultivateurs de l'est du Canada est comparable à celle des cultivateurs de l'ouest. Ceux-ci, depuis quelques années sont privilégiés au chapitre des subsides. Vienne une mauvaise récolte, la perte ou le déficit est automatiquement comblé. Pour les cultivateurs de l'est et spécialement ceux du Québec, la manne gouvernementale est plus lente à tomber...

Justement ou injustement nos cultivateurs ont une réputation de "plaignards". Et cette réputation, qu'ils l'aient ou non, vient du fait de leur situation vis-à-vis les autres professions et métiers. "La terre n'a pas donné ce qu'on atten-

dit d'elle, nous exigeons une compensation de cinq millions", disent les cultivateurs. Qu'arriverait-il si tous ceux qui possèdent un commerce, se mettaient à réclamer chaque fois qu'une année est moins bonne que celle qui précède? Chacun de nous sans exception subissons une marge d'insécurité causée par l'emploi, la compétition, les problèmes financiers etc... La marge d'insécurité pour le cultivateur réside en grande partie dans les caprices de la température. Or, nous nous demandons si cette marge doit être protégée par le gouvernement donc par tous les contribuables. En dehors de l'assurance-récoltes nous croyons que les demandes répétées des cultivateurs, demandes appuyées par la force ces derniers jours, même si elles ne le sont pas, seront considérées comme exagérées de la part du reste de la population.

Il reste que le cultivateur est le grand oublié de la "révolution tranquille" et qu'il a droit à sa part sous le soleil. Il appartient aux gouvernements de faire disparaître l'injustice qui règne actuellement et le reste se règlera par lui-même.

Si "l'opération tracteurs" mène à ce but elle aura été efficace.

Un premier pas...?

L'installation prochaine du service des facteurs, a nécessité une nouvelle division de la ville, plusieurs changements dans la dénomination des rues et une réorganisation complète du numérotage des maisons,

La consultation du 8 novembre

Le sort en est jeté: nous aurons des élections fédérales le 8 novembre prochain.

Le premier ministre Pearson vient de prendre cette décision dans l'intérêt du pays puisqu'il est maintenant prouvé qu'un gouver-

Les diverses résolutions approuvées par le Conseil de Ville démontre que le travail fut bien fait et satisfaisant dans l'ensemble. Ce travail est d'autant plus ardu et difficile que Montmagny étant une vieille ville, de ce fait possède nombre de rues tortueuses et présente un visage qui n'est pas tout à fait conforme aux normes les plus sévères de l'urbanisme. L'installation du service des facteurs a déclenché une série d'améliorations qui, nous l'espérons, ne s'arrêteront pas là.

Nous nous demandons cependant pourquoi certaines rues changent de nom à l'est et à l'ouest de la rue Ste-Brigitte... Exemple: pour quoi la rue du Palais de Justice devient-elle la 6ième rue à l'ouest de la rue Ste-Brigitte? Pourquoi la rue du Peuple devient-elle la rue Michon à l'est de Ste-Brigitte. Ces changements ne seront-ils pas l'occasion de certains ennuis et de certaines confusions?

Par contre, les noms de plusieurs autres rues furent unifiés: Ste-Marie, St-Thomas, et St-Louis... Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un premier pas vers l'amélioration de la topographie de la ville.

Il ne faudrait pas s'arrêter en si bonne voie.

G. B.

nement minoritaire ne peut efficacement gouverner le pays, non par la pauvreté de sa législation, mais par les tracasseries d'une opposition qui nuit à l'intérêt général du pays. Que l'on se rappelle la longueur des débats et l'inutilité des discussions, l'incertitude et la tension d'un gouvernement qui à tout moment peut être renversé. Chaque jour de la dernière session apportait cette incertitude et cette tension. Que l'on se souvienne des inutiles et longs débats qui ont précédé l'adoption du drapeau distinctif et de plusieurs législations pressantes pour l'intérêt général du peuple canadien.

Les longs et fielleux discours du chef de l'opposition, M. Diefenbaker ont été pour beaucoup dans la décision de M. Pearson. Cet homme, envers tout et contre tous, a une soif du pouvoir dont l'histoire politique du Canada a rarement été témoin. Les critiques injustifiées et inexplicables qu'il a lancées à propos du Québec ne sont pas prêts d'être ou-

bliées. Lui qui, au pouvoir, a favorisé l'ouest au détriment du Québec, vient maintenant faire des promesses dans les six comtés qu'il a visités récemment. Quel farce et quelle naïveté s'il croit que le Québec lui fera confiance. Plutôt que ceux d'un homme politique sérieux, ses faits et gestes qui ont marqué sa tournée dans six comtés québécois tiennent de la comédie et ne concordent nullement avec son caractère et de ses sentiments envers les Canadiens français.

Avant de prendre la décision de provoquer une autre élection, M. Pearson a dû peser le pour et le contre. Selon lui, le Canada ne peut se permettre une autre session dans le genre de celle qui vient de finir. Seul un gouvernement majoritaire peut accomplir le programme qu'il s'est tracé. Et c'est dans cet esprit qu'il vient de convoquer des élections générales.

COURRIER Montmagny-L'Islet

Imprimé par
LES EDITIONS MARQUIS LTÉE
Route Trans-Canada
Montmagny, Tél.: 248 6737

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEMENT:
CANADA: \$3.00 par année — ETATS-UNIS: \$4.00 par année
PRIX DE L'EXEMPLAIRE: 10 CENTS



Directeur-gérant
MAURICE MARQUIS
Administration
DENISE MARQUIS
Service des nouvelles
et rédaction
GASTON BOUCHER
Publicité
LUCIEN BLAIS

La Ville met sur pied un bureau de revision

ATTENDU que la Ville de Montmagny a procédé à la confection d'un nouveau rôle d'évaluation;

ATTENDU qu'il y a lieu de maintenir à date ce rôle d'évaluation;

ATTENDU qu'avis de motion a été donné;

Il est RESOLU à l'unanimité d'adopter un règlement ordonnant et décrétant ce qui suit:

1° - Conformément aux dispositions de l'article 484a et suivants de la Loi des Cités et Villes, il est par le présent règlement constitué un bureau de revision chargé d'exercer les pouvoirs visés par les articles 485, 495, 496, 497, 499 et 500 de la Loi des Cités et Villes.

2° - Ce bureau de revision est composé de trois membres, que le Conseil pourra nommer chaque année, par résolution.

3° - La rémunération du bureau de revision est la suivante:

- 1) Démolition affectant la valeur jusqu'à \$1,000.....4.00
- 2) Démolition affectant la valeur de plus de \$1,000, dollars8.00
- 3) Amélioration en bas de 1,000.....4.00
- 4) Amélioration de plus de 1,000.....8.00
- 5) a. Maison en construction, visitée une première fois7.00
- b. Maison achevée, visitée une seconde fois, portée au rôle à sa valeur finale7.00
- 6) Maison nouvelle, portée au rôle14.00
- 7) Maison à appartements coût30.00
- 8) Fermes et bâtiments.....50.00
- 9) Industries, édifices commerciaux mixtes, magasins1/10 de 1% de sa valeur finale.

A charge par les membres du bureau de revision de ce qui suit:

a) Four nir les fiches de propriétés, dûment complétées, pour chaque propriétaire et les volumes s'il y a lieu. Ces fiches

devront être semblables à celles actuellement en usage et seront écrites au clavigraphie, avec croquis à l'échelle.

b) Effectuer toutes les recherches qui seront utiles au bureau d'enregistrement.

c) Indiquer sur chaque carte de propriété la valeur annuelle de chaque locataire, en plus des autres renseignements que l'on trouve déjà sur nos fiches.

d) Obtenir, s'il y avait lieu,

les services de personnes additionnelles, tel que secrétaire ou autres, et en défrayer le coût.

MM. Emilien Proulx, Laurent Bernatchez et Roland Collin ont été désignés membres du bureau de revision pour l'année en cours, M. Proulx agira comme président et M. Roland Collin comme secrétaire-exécutif.

Notre-Dame-du-Rosaire

(Mme Napoléon Mercier)

Haiti nous visite

Vendredi soir, le 3 septembre, une grande visite nous arrive au Rosaire, dans la personne de Révérende Mère Alphonse-de-Liguori et sa compagne Mère Germaine-de-la-Croix.

Mère Alphonse-de-Liguori a été supérieure de notre couvent de 1954 à 1960, elle s'est dépensée 5 ans en pays de mission à Haiti, au Séminaire de Cam. Perrin. Arrivée au Canada, le 19 juin 1965, elle repartira le 18 septembre.

Malgré les nombreux sacrifices accomplis en terre Haitienne, nous revoiyons notre bonne ancienne Mère Supérieure avec tout son enthousiasme et sa gaieté pleine d'humour. Une petite réflexion saisie où une conversation nous révèle son immense joie de revoir

le Rosaire. Cette chère Mère devait partir plus tôt qu'elle ne s'attendait, elle fait part aux religieuses de sa déception de ne pas revoir le Rosaire. Mais le bon Dieu a tout prévu, de sorte que le départ est remis au 18 septembre ce qui permet à notre missionnaire de faire une visite éclair dans la paisible petite paroisse du Rosaire où elle s'est dépensée avec une inlassable dévouement.

Durant son court séjour parmi nous, nombreux sont les paroissiens qui tiennent à venir redire à cette bonne Mère leur attachement et leur bon souvenir.

Nous souhaitons à la Révérende Mère Alphonse de Liguori, un fructueux apostolat dans son pays d'adoption et l'assurance du secours de nos prières.

-ACCIDENTS-

Le 5 septembre à l'angle des rues de l'église St-Jean-Baptiste est survenu un accrochage entre les véhicules de MM. Aurèle Groulx et J.-P. Samson. Dommages moyens.

venu un accrochage entre l'auto de M. Léopold Fortin de St-Apolline et la bicyclette de M. Gérard Guay. M. Guay a été légèrement blessé.

A l'angle des rues de la Fabrique et St-Louis est survenu un accident entre les véhicules de M. Clément Fournier de St-Vallier et M. Eugène Martin de Montréal. Dommages moyens.

Egalement le 4 septembre, sur la 6ième rue est lieu un accident entre le véhicule de M. Delphis Lacombe de Montréal et celui de Mme Jean-d'Arc Masson de Montmagny. Les dommages au véhicule de M. Lacombe sont moyens.

Sur la rue St-Jean-Baptiste, le 4 septembre est sur-

Le Super-Concours

est toujours populaire au magasin

Robert "Bob" Normand

33 Rue St-Jean-Baptiste

M. JACQUES BEGIN, prof. de golf a été l'heureux gagnant de la semaine dernière.

ENREGISTERZ-VOUS IMMEDIATEMENT... PEUT-ETRE SEREZ-VOUS LE PROCHAIN GAGNANT.

Les tissus AUTOMNE - HIVER sont arrivés

Rendez-vous compte par vous-même de leur variété de teintes et de leur qualité.

2 MAGASINS POUR VOUS MIEUX SERVIR

CARNET SOCIAL

M. et Mme Auguste Labonté de Montmagny, M. et Mme Maurice Lavoie de l'Islet ainsi que M. Camille Labonté de Montréal étaient dimanche dernier de passage à Asbestos, les invités de M. et Mme Gilles Labonté.

M. et Mme Auguste Labonté de Montmagny ainsi que M. et Mme Maurice Lavoie de l'Islet étaient en fin de semaine, à Montréal, les invités de M. et Mme Eddy Veilleux.

M. et Mme Robert Fournier ainsi que leurs filles France, Odette et Johanne de Springfield, Mass., étaient en vacances parmi nous récemment et ont assistées aux noces d'argent de M. et Mme Armand Richard de Cap St-Ignace.

M. Gilles Corriveau de Montmagny a passé une semaine à Springfield, Mass. M. Corriveau était l'invité de Mlle France Fournier.



ATTENTION

Vente et réparation

De machines à laver de toutes marques. Plusieurs pièces de réparation en mains.

S'adresser à

Louis-Marie Dubé

43, 3e Ave., Tél.: 248-3959

Désirez-vous un rendement Maximum? sur tous vos placements

- Service COMPLET: actions, obligations, fonds mutuels.
- Attention PERSONNELLE à chaque transaction.

Jacques Gaudreau

GINGRAS, REID, GAUDREAU, INC.
Actions obligations — Fonds mutuels.
valeurs de placement

18, rue Collin, Montmagny,
71, rue St-Pierre, Québec,

Tél.: 248-2700
Tél.: 692-0155



un bon éclairage... une assurance-vue!

Tout le monde parle d'assurance... le peuple et les pères de famille y pensent très sérieusement... C'est plus qu'une bonne chose, c'est même absolument nécessaire aujourd'hui.

Un bon éclairage est une autre sorte d'assurance; très importante, car c'est une protection pour ce que nous avons de plus précieux, le sens de la vue.

Avez-vous songé que vos enfants qui fréquentent les classes ont beaucoup d'études à la maison? Ils doivent étudier leurs leçons et faire leurs devoirs à l'aide d'un bon éclairage. Des lumières mal placées près de leur table de travail produisent des ombres qui affaibliront leur vue pour toute leur vie.

C'est si facile de donner un bon éclairage à vos enfants. Des spécialistes en éclairage ont soigneusement étudié ce sujet. Leurs suggestions sont à votre disposition.

Gardez les beaux yeux de vos enfants clairs et sains.

HYDRO-QUÉBEC
FILIALE QUÉBEC POWER



PLAQUE ET SOURIRE... — Mlle Marie-Ange Lebel, reine du Festival d'été de l'Île-aux-Grues, remet à M. Charles Vézina, une plaque souvenir don de M. Jules Côté de Lévis. M. Vézina participait au tournoi de "tir au pigeon d'argile".

Ste-Euphémie

Pierre Noël

Ouverture des classes

POUR NOTRE BELLE MUSIQUE DE DIMANCHE
Sincères remerciements à M. Jean-Pierre Noël pour nous avoir fait entendre quelques belles pièces d'orgue à la grand-messe de dimanche dernier.

Nous lui souhaitons plein succès dans ses études et espérons qu'il revienne encore souvent enjoliver nos offices religieux de son talent musical.

OUVERTURE DES CLASSES

Plusieurs jeunes de notre paroisse commenceront, le cours classique soit à Sainte-Anne de La Pocatière soit à Montmagny soit chez les Missionnaires du Sacré-Coeur. Les autres qui poursuivront leurs études secondaires et élémentaires ont fait leur entrée le 7 septembre.

Nous souhaitons à tous plein succès dans leurs études.

CAMP DE CROISADE

Quatre de nos jeunes écoliers

sont allés au camp de la Croisade à Rivière Ouelle. Ce sont: Johanne Brulotte, Sylvie Ricard et André Noël. La vie au camp s'est passée dans l'amitié et la joie en chantant et travaillant.

Ce fut un bel échange dans la Fraternité avec les Abbés Coulombe, Bertrand, Bergeron, avec les monitrices et avec les copains. Chacun est reparti dans son milieu en se disant que chacun a sa part à faire dans sa famille ou en classe.

MARIAGE

Samedi le 11 septembre en l'église de Buckland sera béni le mariage de M. Germain Fradette, fils de M. Emilien Fradette et de Florence Lacroix de Ste-Euphémie et de Diane Laflamme fille de M. Georges Laflamme de Buckland. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX

- MEUBLES ET ACCESSOIRES
- CLAVIGRAPHES
- MACHINES A ADDITIONNER ■ CALCULATEURS
- CAISSES-ENREGISTREUSES ■ COFFRES-FORTS
- MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE
- MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
- HORLOGES-ENREGISTREUSES, ETC.

Vente — Service — Location
Clavigraphes et machines à additionner.

J.-B. BUTEAU JR.

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX
2, rue Conillard Tél.: 248-1297 MONTMAGNY.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION A L'ISLETVILLE ET MONTMAGNY

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURES GLIDEN
ISOLATION

JOS. PROULX

MONTMAGNY. L'ISLETVILLE.
4, rue du Peuple — Tél.: 248-1722 — Tél.: 247-5262

DIMANCHE

Epluchette à la Grande-Ecluse

Il y aura grande fête au Blé-d'Inde, dimanche prochain le 12 septembre à 2 hres p.m. Cette fête organisée par l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. aura lieu sur ses terrains à la GRANDE-ECLUSE situés à 2 milles de la Station de l'Espé-

rance.

Cette fête a été organisée en vue de faire des fonds pour les réparations et améliorations qui sont à faire à la Grande-Ecluse. Tout le monde, membres et non-membres sont invités cordialement. Le prix d'entrée est de \$1.00 par personne, mais les enfants sont admis gratuitement.

Pour ceux qui n'ont jamais vu ce paradis de chasse et pêche dont l'Association s'est acquis dernièrement, c'est une chance à ne

pas manquer dimanche prochain le 12 septembre. Voici la route à suivre pour ceux qui n'y ont jamais été (se rendre au Calvaire de la Station du Cap St-Ignace et tourner à gauche, ensuite des indications vous guideront jusqu'à la barrière).

Donc le rendez-vous est pour dimanche à la Grande-Ecluse.

Maurice BLAIS,
Publiciste,
Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc.

Assemblée des Filles d'Isabelle

L'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle du Cerele Elise Blouin se tiendra, lundi, le 13 septembre à 8 hres p.m. à la salle des Chevaliers de Colomb.

Toutes les membres sont priées d'être présentes.



Station de Gaz indépendante —
Service Fafard
ROGER FAFARD, prop.
Pionnier des GAZ A BAS PRIX
Route Trans-Canada Ouest,
Service de 24 heures. MONTMAGNY.

GAGNEZ UN VOYAGE

Dans le sud jusqu'à une valeur de \$500.00 vous permettant de choisir vous-même l'endroit.

Notre tirage sera fait le 31 décembre 1965.



Chaque dollar d'achat au comptant ou à 30 jours vous donne droit à un coupon.

Bureau: **EDOUARD GENDREAU INC.** Résidence: 248-0845 248-0276

18 rue Louise, Montmagny

MARCHAND DE BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous gardons en entrepôt un assortiment complet de panneaux préfinis.

Notre personnel est exclus de ce concours.



ALLEZ

clés en main
chez le marchand
de voiture



financez-la d'avance à bon compte avec un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sècheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurent d'avance le montant nécessaire, et vous mettent en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Une assurance-vie protège votre succession. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux:

Exemples de prêts:	Remboursement en:	Mensualités
\$ 500.00	12 mois	\$ 43.93
\$2,000.00	30 mois	\$ 75.44
\$3,600.00	36 mois	\$115.73



BANQUE ROYALE

Succursale de Montmagny: J.W.J.L. Parent, gérant

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale: il y en a une près de chez vous.

Arrérages transférés à la Cour municipale

Mardi soir dernier, le Conseil de Ville a autorisé le trésorier de la ville à transférer à la Cour municipale, pour fin de collection, tous les arrérages de taxes locatives, apparaissent dans son rapport.

Le trésorier, conformément aux dispositions de la

Loi des Cités et Villes, a produit un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées et un état indiquant les taxes locatives impayées.

Une autre résolution fut approuvée par le Conseil municipal à l'effet d'effec-

tuer un emprunt temporaire de \$100,000.00 en attendant l'émission d'obligation du règlement 271 pour un montant total de \$125,000.00.

M. et Mme Laurent Poulin de Montréal et M. et Mme François Lamontagne de Québec ont visité leurs parents, M. et Mme Armand Paré.

La R. S. St-Jean de Castille née Léonce Roy est venu récemment en visite au Couvent de la congrégation Notre-Dame de Montmagny.

M. et Mme Jérôme Roy sont en voyage à Amqui.

M. Jules Marceau navigateur est venu visiter sa mère Mme Joseph Marceau.

M. et Mme André Lapointe de Montréal sont en visite dans leurs familles.

M. et Mme Alfred Roy de Donacona et M. et Mme Joseph Roy de Cap-Santé étaient dimanche dernier en visite chez Mme Joseph Marceau.

M. Alphonse Marceau du Côteau Sud est retourné à Manicouagan, après une visite dans sa famille.

St-François (Mme Georges Bonneau)

MARIAGE

M. Denis St-Pierre, fils de M. et Mme Alfred St-Pierre annoncent son prochain mariage le 6 septembre avec Mlle Lise Bolduc, fille de M. et Mme Armand Bolduc.

Le même jour sera célébré en l'église de St-François-Xavier de Rivière-du-Loup le mariage de M. Denis Lamonde fils de M. et Mme Arthur Lamonde à Mlle Lauraine Chartier, fille de M. et Mme Joseph Chartier.

Le mariage sera célébré par son frère le R.P. Léonel Lamonde O.M.I. le 6 septembre prochain.

A ces nouveaux mariés, nous offrons nos vœux de bonheur.

NAISSANCE

M. et Mme Maurice Nicole née Marie, Laure Morin sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 5 septembre sous les prénoms de Marie, Yvonne, Brigitte, Parraïn et marraine, M. et Mme Joseph Morin oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme Joseph Auclair, tante de l'enfant.

DECES

Le 3 septembre est décédé M. Ludger Blais époux de dame Elmina Plante. Il était âgé de 78 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi le 6 septembre à 3 heures p.m.

Nous donnerons plus de détails à ce sujet dans les colonnes de notre prochain Courrier.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

NOS MALADES

Nous faisons des vœux pour un prompt rétablissement à M. Ludger Blais, retenu à la maison par la maladie ainsi qu'à Mme Paul-Aimé Montminy qui est présentement hospitalisée à Montmagny.

Souhaitons prompt rétablissement à MM. Charles Gourges et Georges Théberge tous deux hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

REMERCIEMENTS

Les familles Montminy et Boucher remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messe, tributs floraux, bouquets spirituels, affiliations, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de Mme Eva Robin, épouse en première nocces de M. Joseph Montminy et en deuxième nocces de M. Albert Boucher.

ACTIF DE LA CAISSE POPULAIRE

Le 31 août dernier la Caisse populaire de St-François avait un actif de sept cent mille dollars. Félicitations à tous les sociétaires qui ont compris les avantages de l'assurance-épargne.

VISITEURS

MM. et Meses Ernest et Albert Boulet sont allés dimanche le 29 à Ste-Anne de Beaupré et se sont rendus à Charlesbourg visiter M. et Mme Hilaire Pageau.

Berthier

DECES

A Berthier le 1 septembre à l'âge de 76 ans est décédé M. Emile Boucher célibataire. Le service a eu lieu vendredi à 10 heures en l'église de Berthier et l'inhumation s'est fait au cimetière paroissial.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

MARIAGE

Samedi le 23 septembre a été béni en l'église de Berthier le mariage de Mlle Cécile Labranche fille de M. et Mme A. Labranche à M. Raymond Roy de St-Etienne de Lauzon. Les nouveaux époux partiront en voyage de nocces aux chutes Niagara. Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur.

VA-ET-VIENT

M. Joseph Clavette des E.-U. est en promenade chez son frère M. Albert Clavet qui est malade et aussi, chez sa soeur Mlle Emelda Clavette et autres parents et amis.

M. et Mme Maurice Labranche, leurs deux fils Pierre et Paul de la Côte Nord étaient en promenade chez leur père à l'occasion du récent mariage de leur fille Cécile.

M. et Mme Normand Labranche de Beauport, M. et Mme Adelard Labranche de St-Michel, M. et Mme R. Pépin de Québec, M. et Mme Marc Labranche, M. Wilfrid Labranche et son amie de Québec faisaient partie de la noce.

M. et Mme Paul Girard sont de retour d'une promenade de quinze jours à Québec chez des parents et amis.

M. Alain Gaudreau, son amie Mlle Suzanne Vandal de La Tuque étaient en promenade chez ses grands-parents M. et Mme Xavier Bouffard et sa grand-mère, Mme J.-O. Gaudreau de Montmagny. Tous ont visité l'exposition de Québec.

Étaient en fin de semaine en visite au chalet de M. René Casault; M. et Mme Noël Ca-

sault de Montréal, M. et Mme Viateur Richard de Cap St-Ignace, M. et Mme N. Proulx; M. et Mme Cloutier, M. et Mme Decareau de Québec.

M. et Mme Wilfrid Plante et leurs fillettes Francine et Isabelle de Montmagny, M. et Mme Xavier Bouffard de Berthier, M. et Mme Harry Noël de St-Romuald sont allés visiter M. et Mme Alfred Plante de Notre-Dame-du-Rosaire.

RETABLISSEMENT

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Joseph Pelletier qui est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

M. et Mme Henri Pelletier et M. et Mme Morissette de Québec sont allés voir leur père à l'Hôpital.

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités :

LUNDI 13 sept. : Inspections Sanitaires.

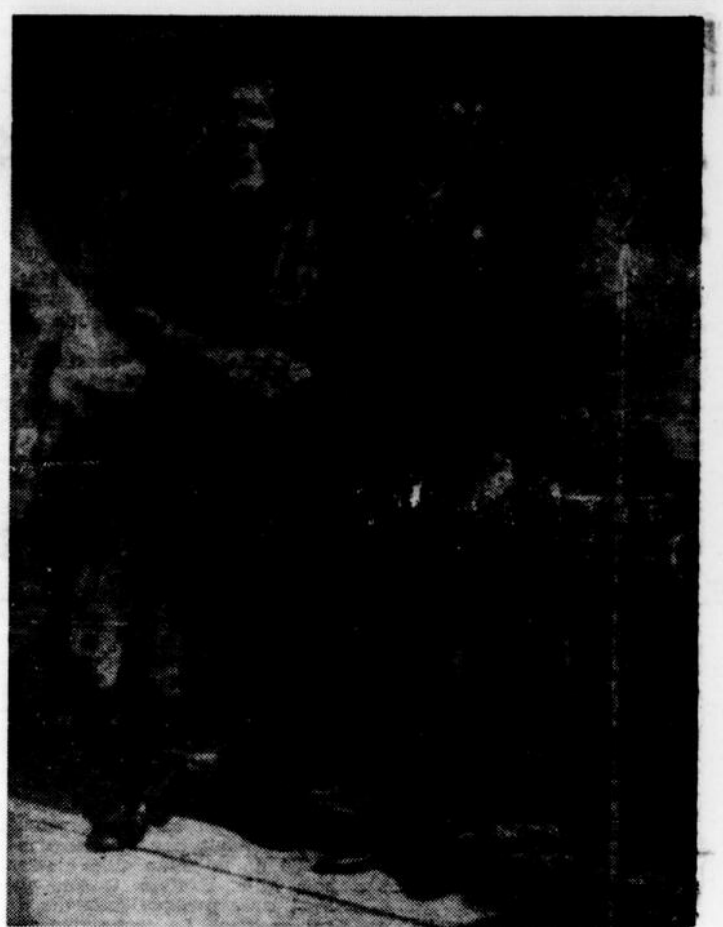
MARDI 14 sept. : Hôpital : clinique de BCG. Ecole Beaubien : 1 h. 30 Clinique de bébés. Cap St-Ignace : 2 hrs : Clinique de bébés. Ste-Apolline : 8 hrs p.m. : Cours de premiers soins.

MERCREDI 15 sept. : St-Fabien : 1 h. 30 : Clinique de bébés. Rappels de Sabin.

JEUDI 16 sept. : Unité Sanitaire : 2 à 4 hrs : Clinique de bébés.

VENDREDI 17 sept. : Hôpital : Clinique de BCG. Inspections Sanitaires.

Dr A. Bélanger, m.h. Médecin-hygiéniste



Tir au pigeon d'argile

Dimanche après-midi avait lieu à l'Île-aux-Grues un concours de tir aux pigeons d'argile, en face de l'Auberge des Dunes. Ce concours était organisé dans les cadres du Festival "dans le vent".

Une foule d'environ 450 personnes assistaient à cette démonstration auquel participaient des tireurs experts de l'Île-aux-Grues.

CLASSE A.			
1 - Eugène Gagné	42	pigeons sur 50	
2 - Charles Vézina	39	" " "	
3 - Robert Vézina	38	" " "	
4 - Jean-Yves Vézina	34	" " "	
5 - Luc Vézina	27	" " "	
CLASSE B.			
1 - Rosaire Gagné	43	pigeons sur 50	
2 - J.-Pierre Normand	31	" " "	
3 - Michel Normand	26	" " "	
4 - Noël Gagné	21	" " "	
5 - Léopold Gagné	19	" " "	

Eugène Gagné, Charles Vézina, Robert Vézina et Rosaire Gagné ont mérité des trophées donnés par Jules Côté Ltée.

Jean-Paul CLAVET.

HERBAGES

"ingrédients d'autrefois, techniques d'aujourd'hui!"

Si vous désirez obtenir des produits à base d'herbages réellement efficaces... consultez, sans obligation de votre part, notre représentant local:

Louis Gaulin,

88, rue Ste-Brigitte, Montmagny, Tél.: 248-3930.



PLUS DE CHALEUR

pour votre argent

avec le service gratuit de WHITE ROSE pour l'entretien périodique des brûleurs et des fournaies. Plan budgétaire, système automatique de livraison, service de 24 heures, semaine et dimanche, financement de chauffage, etc.

LEONARD CHABOT

Distributeur d'huile et gaz White Rose

47, rue St-Pierre Tél.: 248-1071 MONTMAGNY

Spécialité: Réparation mécanique des moteurs à 2 et à 4 temps

LANGLOIS & FRERE ENR.

Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél.: 248-3276

Vendeur des scies à chaîne: Pioneer, Homelite, Remington et Solo
Des tondeuses à gazon Toro et Lawn-Boy
Des souffleuses Snow-Bird, Ski-Doo Bombardier
Distributeur des moteurs Brigg Stratton, Clynton et Lozon
Vendeurs d'outils de jardins et de bécheuses mécaniques
Soudure au métal blanc: aluminium ou magnésium et soudure de radiateurs.

La Corporation de Prêts du Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Actions & Fonds Mutuels.

Consultez notre représentant autorisé.

Eutrope Méthot

93, St-Jean-Baptiste — Tél.: 248-0669 — Montmagny

St-Jean-Port-Joli

Journée des parents au Camp St-Louis

C'était dimanche, le 22 août dernier, la journée des parents au camp Saint-Louis de Gonzague.

Un dîner fut offert à une cinquantaine de membres fondateurs du Domaine de Gaspé. Après le dîner, ce fut la bénédiction du pont suspendu à une hauteur approximative de 30 pieds sur la rivière Trois-Saumons.

Vers 3 hres p.m., les enfants en compagnie de leurs parents sont arrivés au camp où ils ont visité les expositions montées durant l'été et les travaux fait dans l'art plastique, le dessin et les sciences naturelles, sans oublier de voir les animaux en cage.

Après le souper canadien pris au camp où il y avait un nombre record de participants, on passa au bazar sur les kiosques qui entouraient un kiosque principal où l'on présentait un spectacle continu de musi-

que, danses et sketch. Les kiosques d'exposition et le bingo ont invité la participation de plusieurs parents.

M. le vicaire a aussi présenté un film décrivant les principales activités du camp. Le lundi était consacré aux

moniteurs. Le laborieux travail consistait à remiser tout le nécessaire du camp. La journée se clôtura par un souper d'adieux et les impressions de chacun sur la période d'activités qui se terminait.

Accident

Le capotage d'une camionnette de livraison, dimanche matin, vers 8 h. 30, à Trois-Saumons, à quelques milles à l'ouest de St-Jean-Port-Joli, a fait trois blessés graves. Il s'agit de Mlle Odette Godin 20 ans, et de MM. Gilles, Bastien et Laurence Lord, âgés respectivement de 20 et 23 ans, tous de Montréal.

Le véhicule qu'ils occupaient était conduit par la soeur jumelle de la jeune fille blessée soit Mlle Pauline Godin, qui s'est tirée presque indemne de cet accident. La jeune fille aurait perdu la maîtrise de son véhicule, dans la courbe qu'elle effectuait la route à cet endroit, près du petit pont de la rivière Trois-Saumons.

La conductrice de la camionnette, de même que deux des

passagers, ont été projetés hors du véhicule. Plusieurs poteaux de clôture ont été arrachés et la camionnette s'est arrêtée dans le fossé peu profond bordant la route. Quant au troisième blessé, il est resté coincé au milieu de l'attirail de camping qui remplissait la partie arrière de la camionnette.

Transportés à l'hôpital de St-Jean-Port-Joli par les ambulanciers de la maison Dubé, de cette localité, les blessés ont été transférés, au cours de la journée, à Québec.

Considéré comme grave, leur état serait toutefois satisfaisant. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Benoit Ouellet, du poste de la Sûreté Provinciale de St-Jean-Port-Joli.

Ouverture des classes

Le 7 septembre, à St-Jean-Port-Joli, 625 étudiants (es) du cours primaire reprenaient le chemin de l'école. Ces étudiants (es) iront à onze (11) écoles soit 9 rurales et 2 du village.

Dans la paroisse, 105 étudiants seront transportés vers le Couvent et l'école Chanoine Fleury.

Les étudiants de douzième année, qui fréquenteront l'École Casault, ou ceux qui iront au cours technique ou à l'Externat classique sont au nombre de 39 à St-Jean et seront transportés chez eux matin et soir.

Faits divers

Samedi, fut béni le mariage de M. Guy Ross, technicien de l'Hydro-Québec, fils de M. Joseph Ross et de dame Marguerite Saint-Laurent de Montréal et Mlle Micheline Caron, fille de M. Roland Caron et de dame Lucia Laurendeau de St-Jean.

M. et Mme Michel Gagnon, née Pauline Boily font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Martin, Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Gagnon, grands-parents de l'enfant.

Au Conseil municipal

La Municipalité de St-Jean vient de passer un contrat de vente d'un terrain, partie du lot No. 177, au Service de Sa Majesté; au Gouvernement fédéral.

Ce terrain serait vendu au gouvernement en vue de la construction d'un futur bureau de Poste, à St-Jean-Port-Joli.

Cet édifice serait localisé au coin de la route nationale et de la rue Verreault.

Des démarches en ce sens sont près d'une réalité se-

lon le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, en coopération avec le Ministère de la Voirie du Québec ont effectué des travaux de pavage sur les rues de St-Jean.

Déjà, la rue Blanche d'Haberville est pavée et d'autres rues le seront pour bientôt.

La rue Verreault fut dotée de trottoirs neufs pour un coût approximatif de \$6,000.

Naissances

Le 9 août à l'Hôtel-Dieu de Montmagny est né à M. et Mme Jean-Marie Boivin, un fils baptisé le 10 août à St-Thomas, sous les prénoms de Joseph, Réjean, Mario.

Parrain et marraine, M. et Mme René Boivin, oncle et tante de l'enfant.

ST-PIERRE — Le 16 août est née à M. et Mme Camille St-Pierre née Anne-Marie St-Pierre de L'Islet-sur-mer, une fille Marie, Lucille, France, Parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Caron, oncle et tante de l'enfant.

THIBAUT — Le 3 août est né à M. et Mme Edouard Thibault née Jacqueline Carlos de St-Cyrille, un fils Joseph, René, Serge, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Marier, oncle et tante de l'enfant.

VEZINA — Le 14 août est né à M. et Mme Bernard Vézina née Mariette Coulombe de Montmagny, un fils Joseph, Georges, Mario, Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Henri Coulombe, grands-parents de l'enfant.

COUPON D'ABONNEMENT

"LE COURRIER MONTMAGNY-L'ISLET"

Veillez m'expédier votre journal pour la période de temps et aux conditions mentionnées ci-bas.

Canada Un an \$3.00 Deux ans \$6.00

Etats-Unis Un an \$4.00 Deux ans \$8.00

Pointez ici s'il s'agit d'un renouvellement.

Nom

Adresse B. P.

Ville Prov.



Voici
la nouvelle

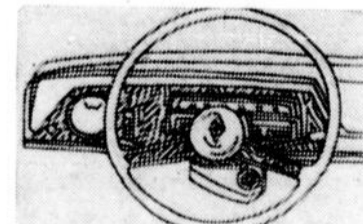
**RENAULT 10
MAJOR
pour 1966**

A meilleur prix

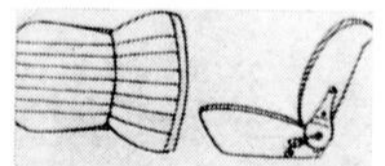
Faire mieux en partant d'un modèle qui dans ses deux versions, manuelle et automatique, connaît un succès sans précédent, n'a pas été facile.

Bien entendu, nous avons conservé toutes les caractéristiques techniques qui font de la Renault 8 une voiture exceptionnelle: 4 freins à disque, une suspension à 4 roues indépendantes, une boîte à 4 vitesses toutes synchronisées, un système de refroidissement étanche.

Partant de là, notre bureau d'études a innové. La Renault 10 Major est plus spacieuse, plus élancée, plus luxueuse. Le tableau de bord, avec sa finition noyer, lui donne un cachet de très grande classe.



Les sièges déjà exceptionnellement luxueux dans la Renault 8, et bien supérieurs à ceux qu'offre la concurrence, ont été aménagés pour vous donner une meilleure assise même dans les virages pris à grande vitesse. Le coffre est plus vaste car elle est plus spacieuse (1 pied de plus).



Nous pourrions énumérer d'autres innovations intéressantes sur la Renault 10 Major. Est-ce bien nécessaire? Ayant conservé les caractéristiques de la Renault 8, qui lui ont valu non seulement d'être nommée Voiture de l'année par la revue *Canada Track and Traffic* mais lui ont aussi permis de remporter dans sa catégorie le Shell 4000, nos ingénieurs ne pouvaient pas se tromper. Ils l'ont raffinée pour vous donner plus de confort et de sécurité.

Les deux modèles sont mis en vente simultanément; tous deux sont économiques à l'achat comme à l'utilisation et vous permettent de faire jusqu'à 45 milles au gallon, économie d'essence qui est traditionnelle avec les produits Renault.

Nous vous invitons à venir essayer la nouvelle Renault 10 Major ou la Renault 8 (manuelle ou automatique) chez votre concessionnaire Renault.

Garage Jean-Marc Valois

Route Trans-Canada Montmagny Tél.248-1365

LE CREUX DE L'OREILLE

BEAUCOUP S'EN SOUVIENDRONT...

...de ce sept septembre 1965. On a rarement vu autant de mélange, rarement entendu autant de discussions au sujet des élèves et des écoles que ceux-ci fréquenteront.

Le manque d'espace qui a occasionné ce brouhaha est devenu chronique à Montmagny. Est-il permis de souhaiter que les choses se stabiliseront avant qu'elles ne nuisent définitivement au succès de l'année scolaire qui débute.

Nous assurons les autorités de la Régionale et de la locale que nos pages sont ouvertes à tout communiqué ou directive aux parents ou à la population en général, qui pourrait aider à résoudre les nombreux et compliqués problèmes qui se posent actuellement.

RECU... ?

Les conférences de presse se font de plus en plus rares à l'hôtel-de-ville; on peut même dire qu'elles sont inexistantes depuis un certain temps...

Nous avons cependant la plus complète collaboration du greffier en ce qui concerne les explications relatives aux résolutions. Ce n'est tout de même pas notre faute si nous avons la nostalgie des conférences de presse...

M. le maire et les membres du conseil n'ont pas eu, que je sache, à se plaindre des compte-rendus des conférences de presse qu'ils ont données naguère... Les journalistes ont toujours été heureux de s'y rendre et de servir par le fait même la population et le conseil de ville.

Il ne faut pas oublier que le mutisme de la part des autorités engendre infailliblement les suppositions et partant... le placottage. A la fin, tout le monde y perd, excepté bien entendu les commères et les compères...

Par exemple, si une conférence de presse avait été convoquée au sujet des importants et nécessaires travaux qui ont été effectués un peu partout dans la ville cet été, notre journal n'aurait jamais commis la "très grave" erreur de dire que le "Flambeau" ne serait pas entouré de pelouse... Evidemment, cette erreur fut réparée par la suite, mais il eut mieux fallu qu'elle ne se soit jamais produite...

Quoi qu'on en pense ou dise, l'information est nécessaire de nos jours, et les journalistes sont là pour rendre service à tout le monde.

Nous souhaitons donc que le Conseil de Ville continue la politique qu'il avait adoptée après son élection...

QUANT A LA COMMISSION SCOLAIRE LOCALE...

...pas de nouvelles depuis les dernières "élections..." Nous savons qu'elle a actuellement de gros problèmes à régler, mais nous croyons là aussi, que les journalistes pourraient être de quelque utilité...

Nous osons espérer que les commissaires ne sont pas tous comme M. Eugène Gaumont qui, selon ses dernières et brillantes déclarations, semblent considérer les journalistes comme des "bibittes" dont il faut se méfier autant que les chats sauvages qui dévastent actuellement les plantations de blé-d'Inde...

NOUVELLES BREVES...

Dimanche, tournoi annuel de pétanque, sur les terrains de l'école Beaubien et au Centre Sportif "Le Bûcheron".

Dimanche également, classique annuelle de courses cyclistes.

Lundi, à la salle des Chevaliers de Colomb, assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle.

Mardi, assemblée mensuelle des fermières à la salle de l'hôtel-de-ville.

Dimanche, à quatre heures, bénédiction du Club de Golf de Montmagny.

Le 17 octobre, journée de la Jeune Chambre. De plus amples détails dans nos prochaines éditions...

LA RONDE...

Avec l'annonce d'élections générales, la ronde des rumeurs se met en branle quant aux candidatures possibles dans Montmagny-L'Islet. C'est un sport qui nous aidera à passer l'automne.

Sous toutes réserves, nous présumons que M. Jean Berger briguera les suffrages sous l'étiquette libérale.

Sous la bannière conservatrice, la situation est encore trop vague pour que nous nous risquions même à dévoiler des candidats possibles...

Il est cependant intéressant de noter, que M. Jean-Paul Cook, ancien député créditiste, n'a jamais perdu contact avec le comté Montmagny-L'Islet.

Gaston BOUCHER.

La Ville émet une nouvelle émission d'obligations

Lors de la séance régulière du mois de septembre, le Conseil de Ville a décrété qu'une nouvelle émission d'obligations sera faite en date du 1er novembre 1965, au montant de \$303,500 pour couvrir les échéances futures sur l'emprunt contracté en vertu du règlement No. 163 tel qu'amendé et conformément au tableau de remboursement ci-dessous:

1 nov. 1966	\$16,000.
1 " 1967	16,500.
1 " 1968	17,000.
1 " 1969	17,500.
1 " 1970	18,000.
1 " 1971	18,500.
1 " 1972	19,500.
1 " 1973	20,000.
1 " 1974	20,500.
1 " 1975	21,500.
1 " 1976	22,000.
1 " 1977	23,000.
1 " 1978	23,500.
1 " 1979	24,500.
1 " 1980	25,500.

Un intérêt à un taux n'excédant pas 6% l'an sera payé semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de

chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Les intérêts seront payables aux mêmes endroits que le capital.

Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec et au bureau principal de la dite banque à

Toronto. Pour les fins de remboursement du capital et des intérêts sur cette émission, les fonds de la corporation seront déposés dans un "compte spécial" à la succursale de Montmagny de la dite banque.

Ces dites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

On sait que la Ville, a adopté le 8 mai 1950, un règlement (Suite à la page 15)

Demande d'emprunt de Montel Inc. au fonds industriel

Mardi soir, le Conseil de Ville acceptait le projet de financement demandé par Montel Inc. pour un montant n'excédant pas \$80,000. et de prier le ministre de l'Industrie et du Commerce d'effectuer une enquête sur place, pour donner suite à

cette résolution.

Le Conseil approuva ensuite de nouveau changements des noms de certaines rues.

C'est ainsi que la voie publique longeant les Industries Roy, en direction est-ouest devient la rue Marmette;

La voie publique perpendiculaire à l'extrémité est de la rue Marmette portera le nom de Troisième Avenue;

L'ancienne rue Dufresne devient la Onzième Rue;

L'ancienne rue du Cimetière devient la Rue du Bon Conseil;

La rue du Dépôt ou de la Gare devient l'avenue de la Gare.

Au Palais de Justice

Une dame de St-Jean-Port-Joli est condamnée à \$10. d'amende et les frais ou 8 jours de prison pour ne pas avoir fait le "stop" obligatoire à la sortie du village de Beaumont dans Bellechasse.

Un montréalais de passage à Montmagny a fait une vitesse de 50 milles à l'heure dans une zone de 30 milles, laquelle zone est vérifiée par radar. Pour cette infraction, c'est \$20. d'amende et les frais ou 8 jours de prison.

Un individu de St-Camille paie \$10. d'amende et les frais ou 8 jours de prison pour ne pas s'être rapporté à un agent après avertissement de ne pas conduire avec un silencieux défectueux.

Un lévisien qui conduisait un camion dont les feux de signalisation étaient brûlés a vu laisser sa cause parce que le propriétaire n'en était pas averti. Le juge a donc fait remarquer que l'on ne peut condamner un employé qui conduit le véhicule défectueux de l'employeur.

Un individu du haut du comté de Montmagny fut condamné à \$100. d'amende et les frais ou 1 mois de prison et sans permis de conduire pour une période d'un an. Cet individu en était à sa deuxième offense en un an. Le juge a fait re-

marquer, à la suite de cette condamnation, que les causes semblables seront, à partir du 1er septembre, à \$100. d'amende pour la première infraction et \$200. pour la seconde afin de protéger les citoyens de ces mauvaises conduites et abus d'alcool.



La grande
élégance

65 - 66

La souplesse de la ligne, la beauté des tissus riches et somptueux, les riches garnitures de fourrures en font une mode extrêmement élégante.

Le temps est venu de faire votre réservation. Le choix est complet.

Valeurs \$29.95 à \$250.00

Magasin Laval Auclair

68, rue St-Jean-Baptiste — MONTMAGNY.

Service médical d'urgence

De samedi midi, le 11 septembre à lundi matin le 13 septembre, le médecin en service sera le Dr. Gustave Plante, 2 rue de la Gare. Tél.: 248-0254.

CARTES D'AFFAIRES

St-Paul

(Gilles Ouellet)

MÉDECINS

Médecine générale et obstétrique.
Dr Robert Lessard
11, rue De la Gare,
Tél.: 248-0450,
Montmagny.

OPTOMETRISTE

Tél.: 248-3420
Dr E. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Rue St-Jean-Baptiste - Monty.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Tél.: 248-1363
Marcel Ruelland
Directeur de funérailles.
Ambulance et corbillard
Cadillac.
Rue de la Fabrique - Monty.

AVOCATS

Tél.: rés. 248-0147
bur.: 248-1183
Denis Gobeil, LL. L.
AVOCAT
14, rue de la Gare - Monty.

Tél.: 248-0194
Yvon Mercier
AVOCAT
63, De la Gare, Montmagny.

Tél.: 248-0545
Laurent Normand
Directeur de funérailles.
Service jour et nuit d'ambulan-
ce et corbillard Cadillac.
26, rue St-Louis, Montmagny.

DENTISTES

Guy Bertrand
AVOCAT
MONTMAGNY
Edifice de la Banque Provinciale
Vendredi, p.m. — Tél.: 248-1622.
QUEBEC: 51, Desjardins,
Tél.: Bur. 529-3359. Rés.: 653-7452

Tél.: bur.: 248-2592
rés.: 248-1096
Gonzague Bélanger
NOTAIRE
ASSURANCES GÉNÉRALES
32, rue St-Thomas, - Monty.

Dr Jean Poitras
B.A., DDS.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Collin Tél.: 248-1584
9, rue St-Jean-Baptiste - Monty.

Tél.: 248-1363
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
CHIRURGIEN-DENTISTE
39, St-Jean-Baptiste - Monty.

INGÉNIEUR-CONSEIL

ROBERT DESPRES
INGÉNIEUR-CONSEIL
38, rue du Dépôt, Montmagny — Tél.: 248-0622
Rés.: rue de la Fabrique — Tél.: 248-0653

ARCHITECTE

Yves Paré
ARCHITECTE
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
M.I.R.A.C.
Edifice Blanchet, - Monty.
38, du Dépôt - Tél.: 248-3610

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES

Morais, Thiboutot & Blanchet
Arpenteurs-Géomètres et Ingénieurs forestiers.
Roger Morais, M.Sc.; a.g.; i.f. — Réjean Blanchet, a.g.
Marc Thiboutot, a.g.; i.f.
Bur.: 32, rue St-Thomas - Montmagny, C.P. 219 - Tél.: 248-2594

CHIROPATICIEN

Tél.: 248-1823, Montmagny
Tél.: 246-5325, Cap St-Ignace
Dr G.-A. Paris
Chiropraticien — Rayon X
1, rue Frontenac

ARPEUTEUR-GEOMETRE

André Asselin, B.A.
Tél.: 837-8250
(Faire renverser les charges).
60, Côte du Passage, LÉVIS

ASSURANCES

Pour toutes vos assurances...
— CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY, Inc.
Courtier d'assurances agréé.
Tél.: bur.: 248-1492 — rés.: 248-3854
Bur.: 102, rue St-Jean-Baptiste — Rés.: 5, rue St-Joseph
MONTMAGNY

ACCESSOIRES D'AUTOS

Tél.: 248-3676
Viateur Caron
Pièces et accessoires
d'automobiles.
Distributeur Good Year.
500, Route T-Canada - Monty.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Pierre P. Roy
ENTREPRENEUR
Ciment, Terrazo, Marbre Tuile
céramique, Mosaïque.
Tél.: 248-1625 - Rés. d'été: 259-7038
35, 3e Avenue — MONTMAGNY

**PUITS ARTESIENS — Puits CYLINDRIQUES
FONDATIONS SUR PILOTIS — SONDAGES**

THEOPHILE PROULX
PUISATIER
Tél.: 248-0240 ST-PIERRE, (MONTMAGNY).

Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A.

Bertrand Caron, b.a., m.s.c., c.a. Lionel Corriveau, m.s.c., r.l.a., c.a.
Gérard Lavoie, b.a., m.s.c., c.a. Guy Renaud, m.s.c., c.a.
Berchmans Chenard, b.a., m.s.c., c.a. Régent Gagnon, b.a., m.s.c., c.a.
Raymond Madore, b.a., m.s.c., c.a. Fernand Breton, m.s.c., c.a.
Gaston Bérubé, b.a., m.s.c., c.a. Réal Bélanger, m.s.c., c.a.
Normand Masse, b.a., m.s.c., c.a. Yvan Fortin, m.s.c., c.a.
Jacques Aubin, m.s.c., c.a.
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Tél.: 248-1303 — 54, rue St-Magloire,
MONTMAGNY, P.Q.
Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

RAYMOND CARON

ENTREPRENEUR
EN CONSTRUCTIONS DOMICILIAIRES ET INDUSTRIELLES
Tél.: 248-1474 — Route Trans-Canada — Montmagny.
(Voisin de Nettoyeur Montmagny)

Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, B.A.

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C.
C. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C.,
Lionel Daigle, B.A., C.A. C.A.
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Tél.: LA5-4955 Edifice La Laurentienne
Suite 310,
Case postale 97, Haute Ville 500 est, Grande Allée, Québec 4



SOUVENIR — Nos lecteurs se souviendront sûrement de la comédie dramatique "Les deux orphelines" dont on voit ici deux scènes. En haut, on voit l'aveugle qui demande l'aumône avec sa mère adoptive et la comtesse qui croit reconnaître son enfant. En bas, on peut s'imaginer le moment tant attendu car le Comte est prêt à garder chez lui l'enfant aveugle de Diane de Vaudrey devenue Comtesse de Linières.

ENTREE DES CLASSES

"Le tiers de la population de St-Paul entrera en classe".
En effet, 500 étudiants ont repris le chemin de l'école mardi matin.
Avec l'ouverture des classes, l'habitude d'une semaine avec une messe des vocations reprendra. La messe sera chantée à 3.30 h. p.m. chaque jeudi.
Des cours seront donnés au Couvent Notre-Dame dirigé par les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, à l'école Dumais dont la direction appartient à M. Henri-Paul Morin ainsi que quatre écoles rurales.
Des étudiants de notre paroisse iront à l'externat classique, à l'École de Métiers, à l'école secondaire Casault de Montmagny.

MARIAGES

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à Mlle Thérèse Picard, fille de M. Xavier Picard qui se mariera samedi à 3 heures à St-Paul.
Aussi tous nos vœux de bonheur à M. Michel Lemelin, marchand, fils de M. Bruno Lemelin qui se mariera à St-Bruno de Kamouraska, samedi le 11 septembre.

COMMENT EQUILIBRER VOTRE BUDGET

La Société Saint-Jean-Baptiste organise à St-Paul, pour le 27 septembre prochain, des cours sur l'équilibre d'un budget.
Si cinquante personnes donnent leur nom, les cours seront gratuits.
Les personnes intéressées à ce genre de cours voudront bien donner leur nom à la secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste, Mme Léo Langlois.
Ces cours sont d'une durée de dix lundis et renseignent sur la façon de répartir les dépenses et les revenus sur un budget familial.



Fabrication rapide et experte
de béton de tous genres.

**LE BETON PREPARE
PAUL BRETON Ready Mix**

Tél.: Bureau 248-0981 — Service de béton 248-3472
Transport général — 11, rue Taché, MONTMAGNY
Excavation — Location de machinerie.

L'Islet

(Mme Alphonse Poitras)

Noces d'or de M. et Mme François Bernier



Samedi, le 4 septembre à 4 heures en l'église de l'Isletville a été béni le 50ième anniversaire de mariage de M. et Mme François Bernier. Après la cérémonie, un banquet était servi à l'Auberge-du-Faubourg de St-Jean-Port-Joli; suivi de la soirée à laquelle tous les parents et amis se sont réunis pour fêter les jubilaires. M. et Mme François Bernier comptent

9 enfants et 14 petits-enfants. Une adresse était lue par leur petite-fille Louise Chartier. Et c'est Jacques Laberge qui procéda à la présentation d'un bouquet. M. François Bernier, jubilaire remercia l'assistance de ce témoignage d'amitié et souhaite que tous soient encore présents pour ses noces de Diamant.

FAITS DIVERS

NOCES D'ARGENT

Samedi soir, le 4 septembre, en la salle des Chevaliers de Colomb de l'Isletville un grand nombre de parents et amis de la famille Caron se sont réunis pour fêter les 25 ans de mariage de M. et Mme Joseph Caron, boucher de l'Isletville. Nous souhaitons à ces jubilaires beaucoup de bonheur.

MARIAGES

Samedi le 4 septembre à 9 heures a été béni le mariage de M. André Chouinard, fils de M. et Mme Roland Chouinard de St-Cyrille à Mlle Louise Ouellet, fille de M. et Mme Alfred Ouellet de l'Islet.

Samedi le 4 septembre à 10 heures a été béni le mariage de M. Raymond Desisle, fils de M. et Mme Miché Desisle de Cap-Rouge, à Mlle Lise Deschênes, fille de M. et Mme Amédée Deschênes de l'Islet sur mer.

Samedi le 4 septembre à 3 heures a été béni le mariage de M. Jacques Desrochers fils de M. et Mme Eugène Desrochers de St-Esprit Cté de Montcalm à Mlle Cécile Normand fille de M. et Mme Emile Normand de l'Islet sur mer.

Samedi le 4 septembre à 11 heures en l'église de l'Isletville a été béni le mariage de M. Viateur Bellemare, fils de M. et Mme Jules Bellemare de St-Ursule, Cté Maskinongé à Mlle Lorraine Thibault, fille de M. et Mme Charles-Antoine Thibault de l'Isletville.

Lundi le 6 septembre à 10 heures a été béni le mariage de M. Jean-Paul Labbé, fils de M. et Mme Gérard Labbé à Mlle Ghislaine Tremblay, fille

de M. et Mme Alphonse Tremblay de l'Islet.

A tous ces nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Honoré Gendron et leurs enfants de Sept-Iles, ont passé leurs vacances chez leurs parents, à l'Isletville et St-Eugène.

M. et Mme André Dancause et leurs enfants sont chez leurs parents à St-Pascal.

M. et Mme Georges Poitras et leurs enfants de Jouvence, sont chez leur mère, Mme Alidor Poitras, en fin de semaine. M. et Mme Gérard Isabelle et leur fillette de Montréal sont

Congrès scientifique annuel du Collège de médecine générale

Le Congrès Scientifique Annuel de la DIVISION DU QUÉBEC du Collège de Médecine Générale du Canada aura lieu les 11 et 12 septembre 1965 à l'Institut Coopératif Desjardins, avenue des Commandeurs, Lévis, P.Q.

Ce Congrès prendra la forme d'un SYMPOSIUM sur les MALADIES RHUMATISMALES auquel participeront six sommités médicales canadiennes. Il se tiendra le samedi 11 septembre 1965.

Les omnipraticiens de la province de Québec, ou — comme on aime à les appeler — les médecins de famille sont conscients des progrès gigantesques de la médecine d'aujourd'hui et c'est pourquoi ils se rassemblent ainsi périodiquement, au cours de journées cliniques, pour se tenir à jour,

sans doute, mais aussi pour assurer, par un perfectionnement indispensable, la qualité des soins dispensés à leurs malades.

Ce Congrès est une réalisation du Collège de Médecine Générale du Canada, la seule association nationale bilingue créée exclusivement en vue du perfectionnement professionnel de ses membres.

Le dimanche 12 septembre aura lieu l'Assemblée Générale de la Division du Québec et l'élection des officiers de la Division, pour le prochain terme.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession... Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

47, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-2960 — C.P. 1033

MONTMAGNY, Qué.

SUN LIFE DU CANADA

DECES

M. Fédile Boulay

Le 23 juillet, à l'Hôtel-Dieu de Québec, est décédé à l'âge de 62 ans, Monsieur Fédile Boulay époux de dame Glorienne Fortin, inhumé à Matane. Le défunt était autrefois de Montmagny.

Etaient de passage à Matane à l'occasion des funérailles de M. Fédile Boulay: M. Albert Boulet, Mmes Marius Normand, Napoléon Messervier, Jules Coulombe, MM. Roger et Jacques Minville, Mlles Françoise et Pierrette Minville, M. Paulo Coulombe, Mlles Jeanine et Denise Coulombe, tous de Montmagny.

chez leur mère Mme Léo Isabelle Mile Jeanne-Mance Poitras est de passage à New York en fin de semaine.

M. et Mme Paul-E. Gendron de Montréal sont en visite chez leurs parents.

M. Paul Normand et son fils Jacques de Montréal est chez sa mère Mme Elzéard Normand.

Mlle Josephine Ménard est présentement en visite à Montréal.

glise de St-Paul de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

A la famille dans le deuil, le Courrier de Montmagny offre ses plus sincères condoléances.

MME ALFRED HEBERT

A St-Paul de Montmagny, le 14 août 1965, à l'âge de 89 ans et 5 mois est décédée Mme Annette Gagné, épouse de feu M. Alfred Hébert.

Elle laisse dans le deuil son frère, M. Pierre, née (Pitt) Gagné de St-Paul; son beau-frère: M. François Proulx de St-Paul; sa belle-soeur: Mme Hilaire Gaudreau de St-Paul.

Elle laisse également ses neveux et nièces: M. et Mme Napoléon Picard, née Yvonne Talbot; Mme Octave Rouillard, née Yvonne Gagné; M. et Mme Fernand Talbot; Mme Aldéric Morissette, de Val d'Or; M. et Mme Lucien Gaudreau; M. et Mme Emile Gagné; M. Jean Trahan de Buckland; M. Arthur Bidon de Warren; Mme Léon Foley de St-Just; M. Léopold Montpetit de Ste-Geneviève; Mme Léo Talbot de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu, mardi le 17 août, à 4 h., en l'é-

DIPLOMEES — Mlles Lise Gamache, et Lisette Gamache, résidentes de l'Islet recevront prochainement leur diplôme de l'École des Infirmières Pratique du Québec. La collation des diplômes aura lieu à Montréal le 11 septembre à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.

LAFONTAINE

8, 9, 10, 11 sept.

LES CONQUERANTS DE L'ORIENT

Rik BATTAGLIA - Gianna-Maria GANALE

12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 sept.

LE GENDARME DE SAINT TROPEZ

avec Louis DE FUNES - Geneviève GRAD - Michel GALABRU aussi

ET DIEU CREA LA FEMME

avec BRIGITTE BARDOT

TACHE

10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 sept.

LES AMBITIEUX

Carol BAKER - George PEPPARD

Horaire: tous les soirs à 8.30 hres.
Dimanche après-midi à 2 hres.

IMPRIMERIE BERNIER LIBRAIRIE & FILS ENR.

Imprimés de luxe et commercial
Faire-parts — Cartes de souhaits
Chèques — Enveloppes — Lettres
Facture — Etats de comptes — Calendriers — Articles de réclame



Ameublement de bureau et accessoires — Livres de comptabilité — Classeurs — Papeteries — Machines à additionner — Clavigraphes — Caisseries enregistreuses — Coffres-forts — Locatin et réparation.

LIBRAIRIE

CASIER 327 MONTMAGNY

Tél.: 248-1105
Rés.: 248-2311

Tél.: 248-1105
Rés.: 248-2652

CARRIERE MONTMAGNY Inc.

LAURIN CARON, prés.

PIERRE concassée de tous genres pour BETON

COURS CHEMINS DRAINAGES

POUSSIERE DE PIERRE

CAP ST-IGNACE Tél.: 246-5545 Rés.: 248-1842

Besoin d'argent pour la rentrée?

Négociez un prêt de magasinage HFC

Si vous avez besoin d'argent pour les enfants qui retournent à l'école, négociez dès maintenant un prêt de magasinage HFC pour payer les frais de scolarité et de transport, les livres... enfin tout. Vous rembourserez ensuite selon un plan commode. Consultez HFC, la compagnie de prêts la plus importante et la plus expérimentée.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.



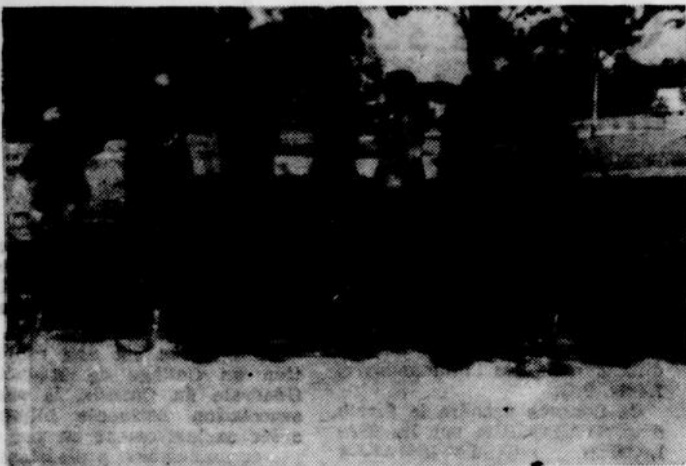
Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
\$100	\$...	\$...	\$ 6.12	\$ 9.46
550	...	23.73	32.86	51.24
750	...	31.65	44.13	69.21
1000	...	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	95.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620
(au-dessus du Magasin Légaré)
Demandez nos heures d'ouverture le soir



Deux équipes qui participeront à la course cycliste de dimanche. Première photo: J.-Pierre Charbonneau, Michel Coulombe, Pierre Guillemette, Denis Bélanger, Richard Langlois, Gilles Corriveau et Benoît Coulombe. Seconde photo: Benoît Coulombe, Jean-Pierre Charbonneau, Pierre Guillemette, Richard Langlois, Michel Coulombe, Denis Bélanger, et Gilles Corriveau.

Cap-St-Ignace (Alberta Bergeron)

DECES

Le 30 août est décédée à l'âge de 83 ans, dame Luce-Anne Guimond, épouse de feu Amédée Guimond. Ses funérailles eurent lieu le 2 septembre dernier.

La défunte laisse ses filles et gendres; M. et Mme Xavier Landry née Elianne Guimond, M. et Mme Théophile Migneault née Yvonne Guimond, M. et Mme Camille Journault née Marie-Anna Guimond. Ses fils et belles-filles; MM. et Mmes Albert Guimond, Emery Guimond, Joseph Guimond, Lionel Guimond; sa soeur Mme J. Beaulieu née Emilie Guimond; ses belles soeurs, Mme Eugène Guimond, Mme Alfred Couillard. La défunte laisse également plusieurs petits-enfants.

Nous offrons nos sympathies les plus sincères à la famille éprouvée.

A Boucherville, est décédé dernièrement à l'âge de 87 ans, M. Napoléon Zéphirin Guimond, époux de dame Adèle Jean. Le défunt demeurait autrefois à Cap-St-Ignace.

SERV. ANNIVERSAIRE

Le 6 septembre a été chanté le service anniversaire de M. Albert Duval.

RETOUR A L'ECOLE

A l'occasion de l'ouverture des classes nous souhaitons au personnel enseignant ainsi qu'à tous les étudiants un franc succès dans l'enseignement et du progrès dans les études.

A NOTRE-DAME DE FATIMA

Nombreuses sont les personnes, qui au cours de l'été aiment se rendre, au lieu de prières, N.-Dame de Fatima, Ste-Anne de la Pocatière.

Des pieux exercés en commun se feront aux dates suivantes: les dimanches 1er, 15 et 22 août.

Le 1er août à 3 h. p.m., les paroissiens de Cap-St-Ignace sont invités de s'y rendre. Assistons nombreux.

VISITEURS

M. et Mme P.-E. Gilbert et leur fils de St-Jérôme étaient dernièrement de passage chez ces amis.

Retour de Terre Sainte - Lors de son voyage en Terre-Sainte, (Athènes, Rome), M. l'abbé Gaétan Guimond vicaire à St-Pascal de Kamouraska est venu visiter ses frères et soeurs M. et Mme Henri N. Guimond et M. et Mme Roger Guimond.

M. et Mme Zéphirin Mailhot et leurs enfants, M. et Mme F. Dozois de Lewiston, M. et Mme Ls Boulanger de Montmagny étaient dimanche dernier en visite chez leurs frères et soeurs M. et Mme Victor Ouellet, M. Noël Ouellet, Mme J. Methivier, M. et Mme Maurice Fortin.

M. et Mme Henri-N. Guimond M. et Mme Roger Guimond, Mme Marcel Guimond se sont rendus le 7 septembre à Giffard assister au mariage de leur neveu, M. André Gaudreau fils de Mme Sylvia Gaudreau avec Mlle Claudette Bouret de Québec.

M. André G. Caron étudiant

nous a quitté pour y suivre des cours à Montréal.

Après la saison d'été passée à leur résidence de Cap-St-Ignace, M. et Mme Antoine Guimond, agronome, et leurs en-fants sont de retour à Québec.

Le Rév. Père Bertrand Boulay, o.p., Montréal, est venu visiter son frère, neveu et nièce.

M. Louis Boulay, M. et Mme Georges Boucher, M. et Mme Emile Legaffre de Montréal ont passé quelques jours chez leur mère, Mme Joseph A. Bernier.

Mlles DonaMa, Albertine Scherrer, de Montréal, ont rendues visite à leurs cousines Mlles Anna, L. Sherrer.

M. et Mme Napoléon Landry, M. et Mme J. Charles Coulombe, Mlle Christianne Landry, M. Charles Deladurantaye se sont rendus dernièrement à St-Tite des Cap. assister au mariage de Mlle Jacqueline Dugal avec M. Jean M. Ferland.

La Rév. Sr. Rosanne Laurendeau, Sr. de la Charité, Hôpital de Rimouski, M. et Mme Jérôme Bernier, M. Jean Bernier de Meriden, E.U., ont rendus visite à leur frère et belle-soeur, M. et Mme Lucien Laurendeau.

Mlle Lisette Laurandeau est de retour d'un voyage à Meriden Conn.

M. et Mme Raymond Richard et leurs fils de Springfield, E.U., ont passé une semaine chez leur frère M. Armand E. Richard.

M. et Mme Roland Giroux et leurs jeunes filles de Montréal sont venus visiter leur frère et soeur: M. Lucien et Mlle Lucie Methrot.

Activités du Club de Golf

Après sept semaines d'opérations, le club de golf local est de plus en plus fréquenté et les cérémonies officielles d'inauguration auront lieu les 12 et 25 septembre.

12 septembre

Bénédiction du terrain, à quatre heures de l'après-midi par M. le Chanoine Joseph Brochu, curé de la paroisse St-Mathieu. Les autorités religieuses et civiles de Montmagny seront présentes.

25 septembre

Inauguration officielle par une grande soirée dansante au Pavillon du club. Tous les actionnaires sont invités, et on s'attend à une assistance record.

Carnet social

Mme Alyre De Ladurantaye et ses enfants Julienne, Laurent et son amie Mlle Ginette Couillard étaient en visite à Montréal et Granby chez des parents, dernièrement.

Principalement à cette période de l'année, ne négligez aucune loi de sécurité. Que vous soyez sur la route ou sur l'eau, pensez que l'an prochain une autre période de vacances s'ouvrira à vous avec ses mêmes plaisirs.

INFAILLIBLEMENT...

JE FERAI DE VOUS
UN HOMME POPULAIRE!

FAITES VOTRE CHOIX!

JE VOUS GARANTIS UN BEAU CORPS D'ATHLÈTE!

Etes-vous fier de votre physique ou bien en avez-vous de la peine? Lisez ceci: peu m'importe si vous êtes maigre ou sous-développé, nerveux ou débile, ou encore complexe d'infériorité. Je m'engage à vous prouver que je peux transformer votre corps en y ajoutant des pouces de muscles d'acier à votre torse et à vos bras et je vous ferai gagner du poids. Très bientôt vous deviendrez un homme FORT, ADMIRE, POPULAIRE. Je vous le promets. J'ai développé à date plus de champions que tous les autres instructeurs du monde réunis... et vous le savez bien.

NOUVEAU COURS GRATUIT!

Tous les gagnants des titres de M. Canada, M. Amérique et M. Univers au cours des dix dernières années sont mes élèves. Personne ne peut vous fournir une telle référence. Donnez-moi l'occasion de vous le prouver à vous-même. Ecrivez-moi tout de suite. Vous recevrez GRATIS mon cours spécial "LA CULTURE PHYSIQUE CHEZ SOI" rempli d'instructions et exemples sur les exercices à suivre. Vous recevrez aussi mes magazines "Santé et Force", "Lutte et Boxe" et "Beauté et Santé". C'est une valeur de \$3.00 qui vous sera envoyée GRATIS.

Le célèbre Professeur BEN WEIDER, entraîneur des champions.

COURS GRATUIT

Remplissez en lettres majuscules et postez-moi ce coupon:

Ben Weider,

2875, Bates Rd., Montréal 26, P.Q. — Dépt. C.P. 28

Cher Ben,

J'ai pointé les développements qui m'intéressent:

<input type="checkbox"/> Epaules et torse	<input type="checkbox"/> Bras et biceps	<input type="checkbox"/> Jambes plus solides
<input type="checkbox"/> Amincir la taille	<input type="checkbox"/> Gagner du poids	<input type="checkbox"/> Augmenter l'énergie

Age..... Taille....." Poids.....livres. J'ai inclus 25¢ pour frais d'envoi de mon cours GRATUIT sans obligation pour moi.

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Comté.....

MESDAMES, ATTENTION!

Vous pouvez gagner ou perdre du poids, raffermir votre poitrine, amincir votre taille, grandir, muscler élégamment les jambes... bref, embellir votre corps. Envoyez-moi vos nom et adresse avec 25¢ en indiquant: "POUR DAMES". Vous recevrez 2 revues de sport et culture physique pour femmes avec circulaires et renseignements. Cela ne vous engage en rien.

Vingt-quatre équipes se disputeront les honneurs du tournoi de pétanque, dimanche

Pour la troisième année consécutive la classique annuelle de pétanque, organisée à l'intention de tous les amateurs de ce sport, se tiendra dimanche le 12 septembre, soit dans trois jours.

Le début du tournoi est fixé à midi et présentera la ronde éliminatoire. Auparavant les boulistes auront signé le carnet d'enregistrement pour garantir les organisateurs que les signataires seront ceux qui évolueront tout au long du tournoi. Cette signature sera requise à compter de 11.30 h. a.m. et sera suivie des informations d'usage.

LES SECTIONS

Les boulistes sont assurés de jouer 4 parties puisqu'il y a autant de sections; soit: Coupe, Consoiante, Réconciliation et Désolante. Les trois premières sont jouées à 13 pts limitées à 70 minutes tandis que la dernière est jouée à 9 pts limitée à 45 minutes.

LES PRIX

Le montant qui sera remis en prix aux diverses sections comprend un montant appréciable donné par Fernand Kirouac de Lévis, plus les mises de chacun. Les dépenses normales du tournoi étant déduites,

le reste est partagé dans les proportions de 50, 25, 15 et 10 p. 100. Les vainqueurs des finales recevront également un montant boni. On sait que chaque partie jouée et gagnée est rémunératrice, sauf la première ronde.

L'INSCRIPTION

On peut encore donner son équipe jusqu'à demain soir à 10 h. p.m. Les cadres du tournoi sont cependant limités à 32 équipes. Il s'agit pour un trio de se trouver un nom et d'acquitter le montant de l'inscription qui est de \$2.00 par joueur.

LE SOUPER

Un succulent goûter sera servi à 6 h. 15 m. Il est cependant réservé aux boulistes qui participent au tournoi.

Le souper devant être préparé la veille, les organisateurs ont dû limiter les inscriptions à vendredi; afin de pouvoir bien nourrir toutes les bouches.

LES FINALES

Elles auront lieu sur les terrains du Centre Sportif "Le Bûcheron" à 7 h. p.m. C'est également à ce club que sera servi le souper. Les finales seront disputées sous les réfecteurs et toutes ensemble.

Une coopérative d'assurances convoque aux urnes ses 200,000 membres

La Société des Artisans est une coopérative d'assurance fondée à Montréal en 1876. Cette entreprise florissante se réclame des principes coopératifs et les applique dans l'ensemble de ses activités.

Dynamique et agressive, la Société des Artisans est avantageusement connue par la variété de ses systèmes d'assurance, adaptés aux besoins des familles et des individus de langue française en Amérique, par la qualité de ses services aux assurés et par l'assistance économique et sociale qu'elle apporte aux divers milieux où elle

opère. Ce qui la distingue pour tant comme entreprise d'assurance, c'est le soin qu'elle met à renseigner ses assurés, à les consulter, à les intéresser à son développement et à ses progrès. C'est dans cet esprit résolument démocratique que se tiendront, en plus de cent endroits différents, entre le 9 septembre et le 20 septembre, les assemblées générales des locaux pour la présente année.

Ces assemblées fourniront à tous les sociétaires qui y participeront l'occasion de se renseigner sur la marche de leur coopérative, dans leurs milieux respectifs, de même que dans l'ensemble du territoire où elle fait affaires. Les présidents des locaux, les secrétaires trésoriers, les représentants de vente etc, communiqueront aux personnes présentes des rapports soigneusement préparés. Ils répondront aux questions qui seront posées.

Dans la seconde partie de la rencontre, les sociétaires présents seront invités à élire les officiers de leur local pour l'année 1965-66.

Les mises en candidature et le vote se feront au moyen de

bulletins secrets. L'assemblée sera suivie d'une réception amicale et récréative qui permettra à tous les participants de se connaître davantage et de fraterniser.

A Montmagny cette assemblée générale se tient le 15 septembre 1965, à 8 heures en la salle du centre d'Accueil de Montmagny.

De magnifiques prix de présence seront donnée et beaucoup d'autres seront attribués au cours de la partie récréative. L'invitation est lancée à tous les sociétaires et leurs amis. L'entrée est libre.

Profitez de notre Service des petites annonces. Adressez-vous à: 248-0737. Notre service est des plus rapides.

Robert Daveluy, II.
 AVOCAT
 63 St-J-Bapt., Montmagny
 Edifice Allard
 Télé. Bur.: 248-1072 C.P. 1179
 Rés.: 248-1890



BRAVO! Le point est à nous! — Ce cri sera lancé à plusieurs reprises dimanche au cours du grand tournoi de pétanque. 24 équipes se disputeront les divers enjeu attribués à chaque ronde. Les ren-

contres auront lieu sur les terrains de l'Ecole Beaubien et du Centre Sportif "Le Bûcheron". Bonne chance à toutes les équipes.

Jeu. - Sam. - Dim.
 9 - 11 - 12 sept.

AMOURS SAUVAGES
 ELVIS PRESLEY — MILLIE PERKINS
 aussi
LE CRIME DU SIECLE
 BUCHHOLZ — FERRER — CEARON

SOLUTION
CARDA
 apéritif et digestif

SERVIR FROID
 Satisfaction depuis plus d'un quart de siècle

DISTRIBUTION LAQUELLEUSE
 ESTOMAC - REINS - VESSIE - etc.
A VOTRE PHARMACIE

C.P. 1124, Montmagny

LEO BOULET

Commerçant de chevaux et de vaches laitières, spécialement pour les laitiers.

Toujours en mains: Chevaux et vaches de première qualité.

Conditions de paiement faciles.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espina
 Téléphone: 246-5480 — CAP ST-IGNACE

RUBRIQUE DES AUBAINES

Téléphonez à 248-2652

6 hôtels-motels licenciés dans Montmagny, Cap St-Ignace, St-Jean-Port-Joli, St-Pierre et Tourville.
 Garage avec agence d'autos.
 Station de gazoline.
 Commerce de meubles.
 Epicerie licenciée, boucherie, etc.
 Chalet sur la route du Rosaire, au Lac Trois Saumons, Anse-à-Gilles et Berthier.

Poste de commerce à St-Mathieu à côté de l'église.
 Bijouterie sur inventaire.
 Commerce de chapreaux avec logement de 6 pièces.
 Terrains résidentiels et commerciaux dans la ville et la paroisse à partir de \$1.000. et plus.
 Terre à St-Pierre, Berthier, St-Paul, Anse-à-Gilles, etc.

PROPRIÉTÉS
 Sur la rue Taché
 A Cap St-Ignace
 Sur la rue de la Gare.
 Rue St-Louis pour maison de chambre.
 Sur la 9e Rue.
 Au Rosaire.
 Rue C. Lislois.

PRET SUR 1er ET 2e HYPOTHEQUE

PROPRIETE rue du Cimetière, 9 pièces, soubassement fini, foyer, solarium garage et terrain de 60 x 112. MAISON sur la rue St-Louis, coin de rue, grand terrain conviendrait pour hôtel ou maison de chambre. DEUX GARAGES tout équipés dans la ville de Montmagny.

Lots à bâtir \$100.00 comptant, conditions faciles.

Il n'en coûte rien pour nous consulter et vendre vos commerces. Argent à prêter en première et deuxième hypothèque. Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

Les Immeubles Montmagny Enr.
 Robert Bernier, Courtier Licencié
 Membre de la Chambre d'Immeubles,
 Rue C. Lislois — MONTMAGNY — Tél.: 248-2652



MARIAGE Fiset - Cloutier — M. Maurice Fiset, fils de M. et Mme Antonio Fiset, de St-François de Montmagny, et Mlle Yvette Cloutier, fille de Mme Henri Cloutier de Montmagny, dont le mariage a été béni le 14 août, en l'église. Les nouveaux époux demeurent à St-Pierre.

(Photo Studio Michon).



MARIAGE MORRIS - TALGOT — M. et Mme Cécil Morris dont le mariage a été béni le 21 août, en l'église St-Thomas de Montmagny. La mariée est la fille de M. et Mme Louis-Georges Talbot de Montmagny, le marié, le fils de M. et Mme Cécil B. Morris, de Cartersville, Georgia, U.S.A. Les époux résideront à Cartersville.

(Photo Studio Michon).



MARIAGE AUBE - SMITH — Photo prise lors de la réception qui suivit le mariage de M. et Mme John Smith qui fut béni le 14 août à St-Vallier de Belchasse. La mariée est la fille de M. et Mme Léopold Aubé de St-Vallier et le

marié est le fils de M. et Mme Philippe Smith, de Rivière-au-Tonnerre (Duplessis). La fille d'honneur est Mlle Jeannine Aubé, sœur de la mariée. Les époux demeureront à Gagnonville (Saguenay).

(Photo Studio Michon).

Naissances

COTE — Le 24 août est né à M. et Mme Jacques Côté née Jacqueline Bernier de Montmagny, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Roland, Serge, Parrain et marraine, M. Roland Deschamps, ami de la famille et Mlle Louisianne Isabelle, cousine de l'enfant.

BELANGER — Le 25 août est née à M. et Mme Roland Bélanger née Carolle Ouellet de St-Marcel une fille Marie, Carmen, Brigitte, Parrain et marraine, M. et Mme Robert Ouellet, grands-parents de l'enfant.

SYLVESTRE — Le 23 août est né à M. et Mme Clément Sylvestre née Pauline Picard, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Henri, Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Sylvestre oncle et tante de l'enfant.

VALLIERE — Le 14 août est née à M. et Mme Lionel Vallière née Lise Langlois de St-Just, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Sylvie, Parrain et marraine, M. et Mme Léo Langlois, grands-parents de l'enfant.

GAUMOND — Le 24 août est née à M. et Mme Yves Gaumond née Jeannine Bolduc de Montmagny, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lorraine, Dany, Parrain et marraine, M. et Mme Claude Têtu, oncle et tante de l'enfant.

ROCHEFORT — Le 23 août est née à M. et Mme Rosaire Rochefort née Thérèse Masson de Montmagny, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lise, France, Parrain et marraine, M. Pierre Rochefort, frère de l'enfant et Mlle Lise Rochefort, sœur de l'enfant.

NICOLE — Le 26 août est née à M. et Mme Maurice Nicole née Marie Laure Morin de St-François, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Yvonne, Brigitte, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Morin, oncle et tante de l'enfant.



PROCHAIN MARIAGE — Mlle Marielle Marois, i.l.p., fille de M. et Mme Thaddée Marois de Montmagny, M. Serge Poulin, b.e.p., fils de M. et Mme Maurice Poulin de Beauport dont le mariage sera célébré en l'église de St-Ignace de Loyala de Giffard le samedi 2 octobre à 11 hres. La bénédiction nuptiale leurs sera donné par le Rév. Père Jean-Marie Bégin.

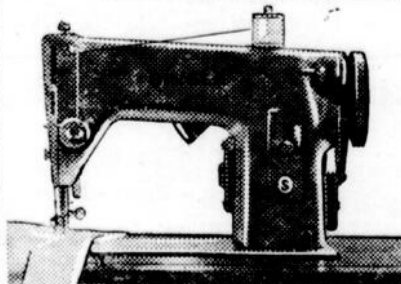
aubaines de la rentrée scolaire, chez

SINGER*

Ne manquez pas ces aubaines annuelles d'automne sur les prodigieuses machines à coudre Singer. La vente est pour un temps limité... passez donc très bientôt à un Cercle de Couture Singer.

Une offre sensationnelle!

Machine à coudre Singer avec mallette: seulement **69.95**



Idéale pour la jeune mariée. Vraiment portable. Coud par-dessus les épingles et en marche arrière. Navette à chargement par le haut. (offert avec meuble: seulement \$99.95)

Avec toutes ces machines: leçons de couture gratuites • Service Singer • Garantie à vie • Faible versement initial • Mensualités peu élevées.

CERCLES DE COUTURE SINGER*

*Une marque de commerce de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

52, St-Jean-Baptiste — Tél.: 248-3734 — MONTMAGNY

好彩

METS CHINOIS
METS CANADIENS
Pour apporter
Tél.: 248-9076

LUCKY CAFE
26, rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY, Qué.

LAVAGE DE CHEMISES BLANCHES .25
AVEC \$1.00 DE NETTOYAGE
TIRAGE CHAQUE SEMAINE DE CINQ
PREUVES D'ACHAT

NETTOYEUR MONTMAGNY INC.
Tél.: 248-1414
Route Trans-Canada — MONTMAGNY

Les Petites Annonces 248-0737

A VENDRE

LOT DE MIROIRS de toutes les grandeurs à bas prix. S'adresser à la Menuiserie Tardif, 4e rue Montmagny, tél.: 248-2391.

MAISON de deux logements avec bureau et salle d'attente au sous-sol, système de chauffage, air climatisé, châssis d'aluminium, terrain de 70 x 145 pieds, parterre fini, située à 13, rue de l'Anse. Revenu annuel de \$2,580. Dépenses annuelles de \$700. Prix raisonnable, condition faciles. S'adresser à Québec, tél.: 529-2911 au bureau ou 681-4717 domicile.

COFFRES EN CÈDRE A VENDRE

Magnifique coffres finis noyer acajou ou chêne, au prix du manufacturier. Aussi, coffres sur pattes.

L. Corriveau, Mfg.
24, 7e Rue B. P. 193
MONTMAGNY, Qué.

PORTES pliantes, brunes, beige, grises, blanches, 32", 38", 48", à partir de \$12.95. Les Appareils Domestiques, Enr., 127, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 248-1424.

MAISON AVEC GARAGE et grand terrain sur la rue Langlois. S'adresser à M. Armand Boutin, tél.: 248-2902.

LE FACTEUR DE VOTRE ARRONDISSEMENT passera chez vous bientôt. Etes-vous prêt à le recevoir? Avez-vous une boîte à lettres ou une entrée de lettres? Si non, veuillez vous en procurer une le plus tôt possible à La Quincellerie Dubé & Fils Enr., 24, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-3743. Le choix est très complet et vous trouverez sûrement ce qui vous convient le mieux.

MAISON d'un étage et demi à 24, 4e rue, Montmagny. MAISON à Berthier-en-Bas, S'adresser à tél.: 248-8807.

BOITES A MALLE de toutes sortes pour fixer aux portes. S'adresser aux Appareils Domestiques, 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, tél.: 248-1424.

POELE "Findlay Meteor" installé avec Kémac. A vendre pour cause de déménagement. S'adresser à tél.: 248-3668.

MAISON de 3 logements ayant un revenu de \$2,160, située sur un grand terrain au coin d'une rue, chauffage à l'eau chaude, acompte \$4,000, conditions discutables. S'adresser à 659, rue Commerciale, St-David, Lévis, ou à tél.: 837-6139.

MAISON de 30' x 24', 2 étages avec garage, 7 pièces, sur terrain de 365' x 60' de large, située à Montmagny, Rivière-du-Sud, Côté nord. S'adresser à Ls-P. Vézina, Cap St-Ignace, tél.: 246-5537.

A VENDRE

BELLE PROPRIETE sur le chemin du cimetière. S'adresser à tél.: 248-1477.

CONGELATEUR pouvant contenir 735 livres de viande. S'adresser à tél.: 248-0239.

BRASSIERES MYSTERIEUSES faites exclusivement sur mesures. Représentante autorisée: Mme Jacques Morneau, 17, rue St-Magloire, Montmagny, tél.: 248-1467.

POELE BELANGER avec réchaud et réservoir ayant 5 ans de service, très propre. Bonnes conditions de paiement. S'adresser à tél.: 259-7074.

MAISON sur terrain de 75' x 100'. POELE à bois émaillé blanc avec réservoir de 30 gallons. FOURNAISE à l'huile. LIT avec sommier et matelas. BUREAU. S'adresser à tél.: 248-3428.

POELE émaillé de marque L'Islet en très bonne condition. FOURNAISE à bois à l'état de neuf. S'adresser à tél.: 248-2608.

A LOUER

DEUX GRANDES CHAMBRES dans un endroit tranquille avec entrée privée, lavabo et permis de cuisine si désiré. S'adresser à 107, St-Jean-Baptiste ou téléphoner à 248-0818.

LOGEMENTS au Bon Conseil, s'adresser à Mme Lucien Coulombe, Rue de la Gare, tél.: 248-1178.

TENTE ET TENTE REMORQUE à prix modique. S'adresser à Location Port-Joli, Tél.: 60, St-Jean Port-Joli.

LOGEMENT de 6 pièces plus Chambre de bain sur la rue St-Jean-Baptiste. S'adresser à tél.: 248-1202.

MAISON de 10 pièces avec chauffage central à l'huile, automatique garage et un grand terrain. Située sur la route nationale no 2 à Cap St-Ignace, à 3 arpents de l'école, à un mille de l'église et à 5 milles de Montmagny. S'adresser au Notaire Paul-Henri Vallée, rue de la Gare, Montmagny.

LOCAL COMMERCIAL chauffé à 70, rue St-Jean-Baptiste. Très bon poste de commerce. Pour informations s'adresser à Laval Auclair, tél.: 248-1220, Montmagny.

LOGEMENT de 4 pièces plus chambre de bain sur la rue St-Jean-Baptiste pour couple sans enfant, libre le 1er octobre. S'adresser à tél.: 248-2741 ou 248-0447.

LOGEMENTS chauffés sur la rue St-Ignace. S'adresser à tél.: 248-0609.

CHAMBRE pour jeune fille avec permission de se faire la cuisine. S'adresser à tél.: 248-1406.

LOGEMENTS à 26, rue St-Ignace. S'adresser le soir à tél.: 248-1267.

LOGEMENT de 4 pièces plus chambre de bain, libre le 1er octobre. S'adresser à tél.: 248-1528.

ON DEMANDE

LOGEMENT de 4 à 5 pièces au 1er plancher de préférence. S'adresser à tél.: 259-7978.

MAMANS, AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? Moyen commode d'en gagner. Choix des heures. Gains plus élevés que la moyenne. Demandez une entrevue, écrivez à C.P. 172, Sillery, Québec 6, P.Q.

HOMMES OU FEMMES qui disposez de temps libre. Jito vous offre de bons produits. 45% de commission - bons territoires. JITO, Dépt. 51, 5130 St-Hubert, Montréal.

ATTENTION

REPARATION de poêle et de fournaise Belanger. S'adresser à tél.: 248-2817.

ATTENTION !

Dame ou demoiselle qui désire faire un bon revenu annuellement tout en travaillant pour elle-même, libérée de toute autorité. Une chance exceptionnelle vous est offerte. Il suffit d'investir un petit capital à un commerce établi depuis très longtemps ayant une grosse clientèle et un gros chiffre d'affaires. Pour information adressez-vous personnellement à 81, rue de la Gare, Montmagny ou téléphonez à 248-1971 pour rendez-vous seulement.

DECES

Emile Boucher

A Berthier en Bas est décédé le 1 septembre 1965 à l'âge de 76 ans M. Emile Boucher célibataire, fils de feu Alfred Boucher et de feu dame Adélaïde Gaumond.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères: MM. Alfred, Evariste et Joseph Boucher, Mme Oscar Paquet née Rosalia, M. et Mme Jean-Baptiste Cloutier née Albertine et Miles Sévérina et Cécile Boucher.

Le défunt laisse également plusieurs neveux, nièces et un grand nombre d'amis. Les funérailles eurent lieu vendredi le 3 septembre à 10 heures en l'église de Berthier et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige le Courrier offre ses plus sincères condoléances.

Ludger Blais

A St-François de Montmagny est décédé le 2 septembre 1965 à l'âge de 78 ans, M. Ludger Blais époux de dame Elmina Plante.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Baptiste Campagna née Bernadette, M. et Mme Louis-Georges Blais née Laurette Falardeau, M. et Mme

Maurice Garant née Ida, M. et Mme Laurent Campagna née Cécile, M. et Mme Fernand Blais née Annette Blais, M. et Mme Henri Vézina née Aldéa, M. et Mme Gérard Cloutier née Rolande, M. et Mme Léandre Blais née Lucette Langevin, et M. et Mme René Blais née Monique Blais.

Il laisse aussi ses frères, sa sœur et ses belles-sœurs: M. et Mme Arthur Blais née Elmina Duchesneau, M. et Mme Alphonse Blais née Marie-Jeanne Jolivet, M. et Mme Eugène Blais, M. et Mme Louis Fleury née Rose-Anna, M. et Mme Jean-Baptiste Plante née Yvonne, M. et Mme Aurèle Lapointe née Anna, M. et Mme Wellie Rioux née Emma et M. et Mme J.-D. Leclerc née Rebecca.

Il laisse également plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu lundi le 6 septembre à 3 heures en l'église de St-François et l'inhumation s'est fait au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand 26 rue St-Louis Montmagny.

A la famille que le deuil afflige, le Courrier offre ses plus

sincères condoléances.

DECES DE M. NAPOLEON GUIMONT

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 31 juillet, à l'âge de 69 ans et 7 mois est décédé M. Napoléon Guimont, époux de dame Jeanne St-Anant.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa sœur Mme John Dickson, ses beaux-parents; M. et Mme Joseph Fréchette; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Aurèle St-Amant, Mme Vve Alphonse Picard, M. et Mme Odilon St-Amant, M. et Mme Donat Caron de Montmagny, M. et Mme Charles Beaulieu de Lévis, M. et Mme Armand St-Amant de Montmagny.

Il laisse également plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu, mardi, le 3 août, à 9.30 h., en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

A la famille dans le deuil, nos plus sincères condoléances.



si cher au coeur d'une fiancée...

Le Catalogue "Bouquet Invitation Line"

Le bon goût n'a pas besoin d'être coûteux. Notre splendide catalogue "Bouquet Invitation Line" le prouve en présentant les plus fins papiers, les meilleurs caractères et la main-d'oeuvre la plus qualifiée que l'on puisse exiger! Venez voir notre sélection.

Livraison une à deux semaines!

Les Editions Marquis Ltée

Route Trans-Canada

C.P. 430

Tél.: 248-0737

MODELEUR

demandé par un manufacturier, pour l'entretien et la fabrication de modèles de machinerie et ouvrage général en modèlerie. Salaire intéressant et bonnes conditions de travail.

S'adresser à C.P. 555, Ste-Thérèse, (Terrebonne), P.Q. Tél.: 435-3636.

Administrateur ou vendeur en contact avec le public

Si vous êtes insatisfait de votre position et de votre revenu actuel — Croyant valoir plus que cette position et ce revenu. Nous avons une ouverture dans la vente pour vous; entraînement par des experts, payé pendant votre formation, des gains et avancement selon vos possibilités. — Revenu initial \$5,000 plus bonis — par la suite gains à la mesure de votre habileté et votre savoir-faire. Préférence, marié — 30 ans et plus — B. P. 4 ND - Lévis.



CAP-ST-IGNACE

A vendre pour cause de départ, magnifique résidence en pierre, 2 étages, 13 pièces plus sous-sol en partie fini, grand balcon, garage, terrain splendide 124' x 200'. Possibilité 2 logements ou plus; grand foyer, chauffage à l'eau chaude. Situation tranquille, près église. Ecrire à Daillac Ltée, Montmagny, Qué.

La Ville émet...

(Suite de la page 9)

gement décrétant un emprunt par obligations au montant de \$485,000.00 pour un terme de 30 ans et qu'en vertu d'une permission accordée par les Ministre des Affaires Municipales, l'émission ci-haut avait été faite pour une période plus courte que celle autorisée, soit pour une période de 15 ans. Ce terme de 15 ans pour cette émission expire le 1er novembre 1965.

C'est pourquoi le Conseil a décidé de faire une nouvelle émission d'obligations au montant de \$303,500, pour rencontrer les échéances annuelles à compter du 1er novembre 1965.

Le Richelieu de La Pocatière célèbre son 10ième anniversaire

La Pocatière (DNC) — Les initiatives fécondes qui ont illustré depuis dix ans, la vie du Club Richelieu-La Pocatière démontrent jusqu'à quel point la création d'un tel organisme s'imposait dans la région de La Pocatière constitue un événement qui touche les cinq mille cinq cents membres des cent quarante-quatre Clubs Richelieu au même degré que ceux de La Pocatière. Car ceux-ci ont été associés de très près aux succès dont peut aujourd'hui s'enorgueillir la chaîne toute entière.

Le Club Richelieu de Rivière-du-Loup n'est pas moins fier des succès de son filleul, puisqu'il a présidé à la fondation du Club de La Pocatière et lui a toujours manifesté beaucoup de sollicitude. Le Club de La Pocatière est un club social qui réunit des hommes d'affaires et des professionnels

de plusieurs paroisses notamment de Saint-Pacôme, de St-Roch-des-Aulnaies, de St-Jean Port-Joli et de La Pocatière. Il groupe des représentants de ces localités où il exerce ses fonctions en essayant d'obtenir la représentation la plus caractéristique des activités sociales et économiques de cette région.

Au cours de ces dix ans d'action bienfaisante, le Club Richelieu de La Pocatière a recueilli du public la somme de \$12,152.89 provenant de la vente de la tire Richelieu durant huit ans et \$4,000.00 constituant les recettes de cinq grandes parties de carte. Durant ces dix ans, les Richelieu, en plus de payer de leur temps et de leur personne pour assurer le succès de ces campagnes, ont versé en amendes de toutes sortes la somme de \$4,000.00. On peut donc dire que la somme de \$20,000 a été consacrée pour l'achat de lunettes et d'appareils orthopédiques, pour la tenue de piques-niques aux enfants pauvres et prêter main forte aux oeuvres des Terrains de Jeux de La Pocatière, Saint-Jean Port-Joli, St-Pacôme et St-Pascal.

Le Club Richelieu-La Pocatière ne peut compter sur la seule générosité de ses membres pour le maintien et le développement de ses oeuvres auprès de l'enfance déshéritée. Son action charitable doit sans cesse répondre à des besoins toujours plus grands et à des exigences toujours plus pressantes. Il faut donc demander de l'aide. C'est pourquoi, deux fois par année, les membres du Club Richelieu - La Pocatière rencontrent le public pour le bénéfice des enfants déshérités qu'ils aident avec tant de sollicitude. La partie de cartes Richelieu permet une première rencontre avec le public. Durant quelques soirées, généralement en avril, tous les Richelieu se font quêteurs et vendeurs de billets. La vente de la tire Richelieu offre au Club une deuxième rencontre avec le public et plus particulièrement avec les paroisses de la

région. Les Richelieu ravitaillent moralement, socialement et physiquement les handicapés qui, peut-être, réapprendront à sourire et à espérer grâce à leur générosité. Bien sûr, cette action devrait atteindre des milliers d'enfants. Les Richelieu espèrent y parvenir grâce aux générosités de la population et de leurs amis qui susciteront des charités nouvelles.

Les déjeuners sont un élément important de la vie de ce club. Ils favorisent d'abord le contact humain entre les membres. Ceux-là peuvent se retremper dans l'atmosphère de "paix et de fraternité" qui constitue la devise du Club. Les membres apprennent à se connaître mieux et à collaborer à une oeuvre commune. Ces déjeuners bi-mensuels favorisent aussi la réalisation d'un autre objectif du Club Richelieu : la formation intellectuelle de tous ses membres par la conférence.

Les premières heures du Club ont été souvent pénibles pour l'équipe des fondateurs. Les présidents, secondés par un exécutif bien éclairé, ont toujours démontré un dévouement inlassable et une sublimité extraordinaire. Avec le temps, le Club de la région de La Pocatière a connu des heures de gloire et de succès parce que ceux qui avaient pour mission de le diriger sont demeurés fidèles à la doctrine initiale faite de paix et de fraternité. Se sont succédés à la présidence MM. Bertrand Forest, Jean-Paul Pérusse, Louis Bérubé, Antonio Deschênes, Clément Germain, Raymond-Marie Raymond, Elzéar Martel, Edmond Dionne, Réginald Grandmaison et Jean-B. Toussaint.

A dix ans de distance, la mémoire oublie les difficultés et les épreuves. Seul demeure avec certitude l'heureux et vaillant Club Richelieu de La Pocatière, toujours centré sur la seule charité, source de paix et d'oeuvres admirables pour l'enfance malheureuse, tout le reste n'est que détail et s'estompe à chaque année dans les champs de l'oubli.

NAISSANCES

PIGEON — Le 10 août est née à M. et Mme Jacques Pigeon née Monique Ringuet de St-Pierre, une fille Marie, Chantal, Parrain et marraine, M. Marcel Pigeon, oncle de l'enfant et Mlle Jeanne d'Arc Pigeon, tante de l'enfant.

LECLERC — Le 10 août est né à M. et Mme Fernand Leclerc née Lorraine Bouffard de St-Raphaël un fils Joseph, Daniel, Parrain et marraine, M. et Mme Normand Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

VEZINA — Le 14 août est né à M. et Mme Bernard Vézina née Mariette Coulombe un fils Joseph, Georges, Mario, Parrain et marraine, M. et Mme Georges-H. Coulombe, grands-parents de l'enfant.

GAUDREAU — Le 10 août est né à M. et Mme Jean-Claude Gaudreau née Françoise Gamache de Montmagny, un fils Joseph, Raoul, Jean, Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Gaudreau, grands-parents de l'enfant.

PICARD — Le 9 août est née à M. et Mme Marie-Louis Picard née Denise Pellerin de St-François, une fille Marie, Juliette, Sonia, Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Talbot, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 juillet, est née à M. et Mme Claude Gagnon, de St-Pamphile, une fille Suzie, Parrain et marraine; M. et Mme Willie Bélanger, grands-parents de l'enfant.

DECES

AURELE BOUCHER

A Berthier est décédé le 6 juillet 1965 à l'âge de 63 ans et 8 mois, M. Aurèle Boucher, célibataire, fils de feu Alfred Boucher et de feu dame Adélaïde Gaumont.

Il laisse dans le deuil, ses frères et ses soeurs, ses beaux-frères: MM. Emile, Freddy, Evariste et Joseph Boucher, Mlles Sévirina et Cécile Boucher, M. et Mme Oscar Paquet, née Rosalia, et M. et Mme Jn-Baptiste Cloutier, née Albertine.

Il laisse également plusieurs neveux, nièces et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu vendredi le 9 juillet à 10 h. en l'église de Berthier et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Laurin Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige le Courrier offre ses plus sincères condoléances.



AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Bellechasse:		
Larochelle, Paul-Emile,	rue Maurice, St-Magloire.	Epicerie.
Larochelle, Maurice,	St-Camille.	Epicerie.
Larochelle, Omer,	St-Philémon.	Epicerie.
Lauréat, Bruneau,	St-Michel.	Epicerie.
Comté Montmagny:		
Bélanger, Cyrille,	Ste-Lucie.	Epicerie.
Nadeau, Hector,	St-Fabien-de-Panet.	Epicerie.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandé à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 2027
QUEBEC 2

La direction du Centre Civique de Montmagny



avise sa nombreuse clientèle que son établissement est détenteur de permis complet de la REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC.

BONNE NOUVELLE

LE CENTRE CIVIQUE met maintenant à la disposition de ses clients, trois salles ouvertes gratuitement tous les jours et soirs de la semaine, le samedi inclus.

POUR VOS SOIREES, COCKTAILS, BANQUETS, REUNIONS, CONVENTIONS, CONGRES, DINERS D'HONNEUR OU D'AFFAIRES l'endroit le plus approprié est le CENTRE CIVIQUE DE MONTMAGNY.

Un personnel compétent et discret sera heureux de vous servir.



LE CENTRE CIVIQUE est ouvert de dix heures le matin jusqu'à deux heures de la nuit.

DANSE TOUS LES SOIRS

Le jeudi, avec le TRIO LAURIN (Entrée libre). Les vendredis et samedis, avec l'orchestre le plus populaire LES DYNAMICS DE QUEBEC et le chanteur le plus "dans le vent" CLAUDE VINCENT.

Faites vos réservations dès maintenant en communiquant au

CENTRE CIVIQUE DE MONTMAGNY

Tél.: 248-2676

Demandez Raymond Coulombe.